



Association
chrétienne de solidarité
LA GERBE

Rapport d'activité 2022

Perspectives 2023



« Le Mas Latour », un nouveau lieu de vie a vu le jour en 2022

Ferme Claris

62 chemin de Sauve, 30350 Lézan
04 66 92 01 08 – lezan@lagerbe.org

La Maison d'à Côté

58 chemin de Sauve, 30350 Lézan
04 66 55 34 67 – pension@lagerbe.org

Le Temps Partagé

1 place du Château, 30350 Lézan
09 54 96 13 72 – tempspartage@lagerbe.org

Le Mas Latour

421 chemin des Mines
30310 Molières-Cavaillac
04 66 92 01 08 – lezan@lagerbe.org



www.lagerbe-lezan.org



Evolution dans la continuité

Les nouvelles détaillées dans les pages qui suivent évoquent peut-être celles des autres années. Pourtant à y regarder de près, la réalisation de certains des objectifs annoncés et de nombreuses évolutions encourageantes s'y découvrent.

Elles nécessitent une vigilance pour à la fois assurer le maintien de l'état d'esprit de ces maisons de type familial, et en même temps suivre certains principes institutionnels. Il faut simultanément de l'énergie et de la modestie pour respecter et faire respecter le projet associatif, y compris dans le lien avec les partenaires, qui peuvent parfois s'interroger sur l'avenir d'un tel Lieu à Vivre. Pourtant nous constatons qu'il peut tenir toute sa place face aux nombreux besoins dans une société déchirée, dans la mesure où il offre des solutions locales, de dimension adaptée, et liées à l'économie sociale et solidaire. Il s'inscrit dans des réseaux professionnels ou associatifs et son action est reconnue par plusieurs agréments dont celui d'Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires.

Avec les membres de l'Union Inter-Régionale des Lieux à Vivre, nous avons écrit cette année : *l'hébergement dans la durée (comme préalable à toute démarche), la vie commune (comme lieu d'une première insertion), les activités (pour retrouver rythme de vie et utilité sociale), et l'accès à la citoyenneté (pour développer estime de soi et sens de l'environnement culturel, social, etc...), ces piliers de nos actions veulent proposer aux personnes et aux politiques sociales une forme d'accueil qui privilégie clairement le collectif et les activités solidaires comme modalité d'insertion sociale.*

Au nom du Conseil d'Administration de La Gerbe, j'ai le plaisir de remercier ici tous celles et ceux qui aujourd'hui comme demain, contribuent à cette dynamique : les habitants des lieux, la direction, l'équipe, les bénévoles, les collectivités publiques, les fondations, et les donateurs.

Le président, Philippe Fournier



Ensemble, au service du prochain

Au Mas Latour, la fin du chantier principal, l'installation des locataires et la mise en place d'un conseil des voisins ont marqué un véritable élan dans la suite des créations de logements sociaux solidaires.

Au Temps Partagé, l'élargissement de la clientèle du café-restaurant encourage l'équipe qui voit cette activité se développer grâce aux nombreux bénévoles.

A la Maison d'À Côté, les départs sont bientôt remplacés par de nouveaux venus qui trouvent vite leur place dans ce collectif. Pour sa 1^{ère} année pleine, le café-restaurant associatif a su trouver son public et offrir de nombreuses activités.

A la Ferme Claris comme à la Passerelle, les séjours se succèdent avec des situations toujours incertaines, où la présence des enfants apporte de la joie et interpelle à la fois.

Bien souvent, les habitants de ce Lieu à Vivre se retrouvent dans l'un ou l'autre des ateliers proposés par l'Espace de Vie Sociale, où ils rencontrent des villageois, toujours plus nombreux à participer. Pour sa 1^{ère} année pleine, le café-restaurant associatif a su trouver son public et offrir de nombreuses activités.

C'est avec reconnaissance que vous pourrez lire au travers de ce rapport l'engagement d'une équipe unie et dévouée liée avec celle des bénévoles qui apportent leurs compétences et leur soutien. Merci à eux.

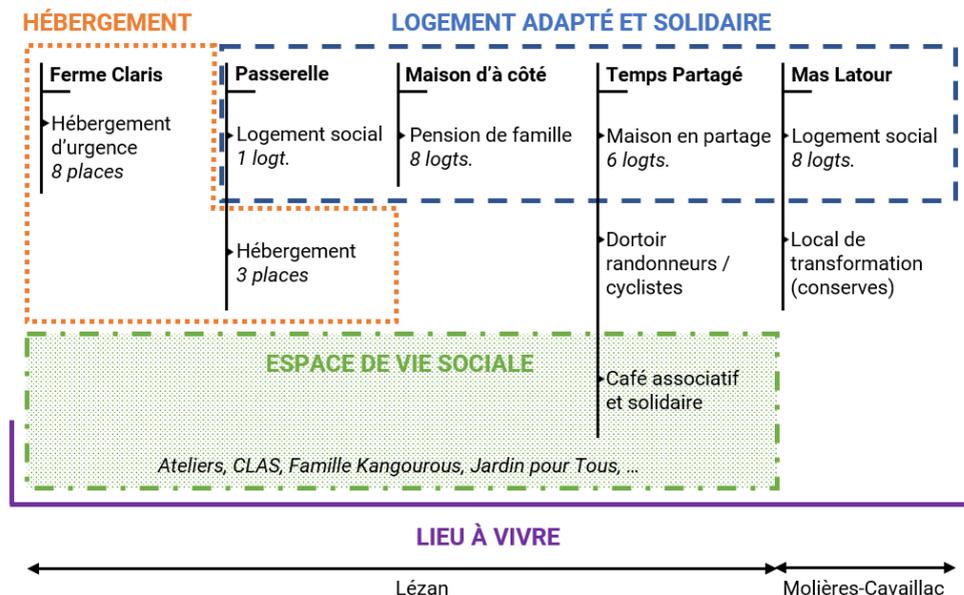
Quelle joie de continuer à collaborer ensemble cette année, et quelle joie de développer des projets au service de l'autre.

Le directeur, Rémy Vergnon



Des repères

L'association La Gerbe adhère à l'Union Interrégionale des Lieux à Vivre. C'est ce lien qui unifie l'ensemble de nos maisons. Nous vous proposons un schéma pour vous repérer entre les différents noms, lieux, cadres structurels et actions.



Dans ce rapport :

- Les pôles Hébergement et Logement Adapté et Solidaire sont présentés dans le chapitre « Habiter et Vivre Ensemble »
- Le pôle d'Espace de Vie Sociale est présenté dans le chapitre « Ateliers d'expression, solidarité et citoyenneté », pôle transversal à l'ensemble des maisons.

SOMMAIRE DU RAPPORT

I/ HABITER ET VIVRE ENSEMBLE

Hébergement Ferme Claris

- La Ferme Claris (HU et STAB) p. 7
- La Passerelle (ALT) p. 16
- Séjours Tourisme et ressourcement p. 17

Logement Adapté et Solidaire

- Maison d'A Côté (Pension de famille) p. 18
- Le Temps Partagé (Maison en Partage) p. 23
- Logement Passerelle (Lgt. Social) p. 25
- Mas Latour (Logement Solidaire) p. 26

II/ ATELIERS D'EXPRESSION, SOLIDARITÉ ET CITOYENNETÉ

Espace de Vie Sociale p. 31

Contrat Local d'Accompagnement Scolaire p. 36

Soutien à la Parentalité

- Familles Kangourous p. 38
- Groupe de Sourires (Enfants) p. 39
- Groupe de Parole (Adulte) p. 40

Café-restaurant Associatif et Solidaire p. 41

Fraternité, vie citoyenne

- Service civique p. 45
- Banque Alimentaire, Cercle de paix p. 46
- Entretiens de relation d'aide p. 46
- Union Inter-Régionale des Lieux à Vivre (UILV) p. 47
- Projet MAP FARESO – Cameroun p. 48
- Accueil de réfugiés Ukrainiens p. 49

Activités solidaires d'autofinancement p. 52

III/ PERSPECTIVES 2023

- Perspectives générales et spécifiques p. 53

IV/ DONNEES COMPLEMENTAIRES

- Équipe - Budgets - Ateliers – Partenaires p. 56



CHAPITRE I :

HABITER ET VIVRE ENSEMBLE

Plusieurs dispositifs coexistent au sein de l'établissement. Ils poursuivent des objectifs spécifiques et sont décrits ci-après dans les pages qui leur sont propres.

- ❖ La Ferme Claris est dédiée à l'hébergement d'urgence et de stabilisation.
- ❖ La Passerelle est un dispositif ALT simple (Allocation au Logement Temporaire).
- ❖ La Maison d'à Côté est une pension de famille.
- ❖ Le Temps Partagé est pour partie une Maison en Partage pour séniors.
- ❖ Le Mas Latour propose du logement social et solidaire.





8 places d'hébergement : 6 places Urgence et 2 places Stabilisation

- Même accompagnement proposé pour les 2 dispositifs
- Convention avec la DDETS et le Conseil Départemental

Urgence	Stabilisation
• 28 pers. hébergées • 13 ménages	• 8 pers. hébergées • 3 ménages

Urgence : Durée moyenne de séjour des ménages sortis : **134 jours**

- ❖ **Accueil dédié et équipe formée à la question des femmes et enfants victimes de violences conjugales : 62% des ménages victimes.**
- ❖ **Mise à l'abri, réponse au besoin de sécurité :** lieu discret en milieu rural, hébergement stable sans limite de durée, faible effectif.
- ❖ **Soutien à la parentalité :** accompagnement individuel et collectif selon les besoins.
- ❖ **Hébergement semi-collectif :** permet d'allier intimité et partage par des logements individuels et des lieux de vie communs.

CRITERES DE FLUX	2020	2021	2022	Moyenne sur 5 ans
Nb ménages hébergés	15	12	16	14
Nb ménages sortis	10	9	12	10
Nb personnes hébergées	30	25	36	28
Nb personnes entrées	21	13	31	20
Nb personnes sorties	18	20	26	20
Nb personnes au 01/01	9	12	5	9
Nb personnes au 31/12	12	5	10	9
Durée moyenne de séjour	355 j	121 j	134 j	169 j
Nb de nuitées	2664	2876	3087	2995
Taux de remplissage	91%	98%	106%	103 %



LA FERME CLARIS

La durée moyenne de séjour et le taux de remplissage pour l'ensemble de l'accueil reste équilibrés (à noter cette année un flux plus important d'entrées et sorties avec plusieurs accueils de courte durée).

Seulement 5 résidents étaient présents sur la structure en tout début d'année contre 10 en fin d'année.

FLUX 2022	Stabilisation	Urgence
Nb ménages hébergés	3	13
Nb ménages sortis	1	11
Personnes hébergées	8	28
Personnes sorties	2	24
Durée moyenne de séjour	158 j	131 j
Nb de nuitées	586	2501
Taux de remplissage	80%	114%

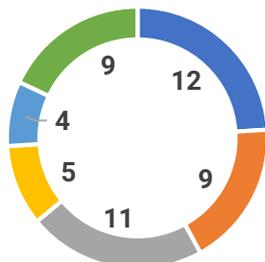
En 2022, nous n'avons pas eu d'orientation SIAO pour les places de stabilisation en externe cette année.

C'est uniquement en interne et seulement à partir du mois de mai que nous avons pu orienter des ménages sur nos places de STAB. Les autres ménages accueillis étaient déjà orientés vers d'autres dispositifs ou ne sont restés que peu de temps dans la structure.





L'accompagnement :



- Droits et démarches administratives
- Parentalité
- Santé
- Aspects juridiques
- Autonomie gestion Budget
- Orientation et Projet

Les données concernent les 13 ménages hébergés (3 ménages identiques en urgence puis en stabilisation)

■ L'accompagnement pour les démarches :

Il s'effectue selon les besoins des résidents et en partenariat avec les services extérieurs existants : ouverture des droits RSA et CSS, renouvellement AME, ouverture des droits retraite, duplicata carnet de santé, documents scolaires, ouverture de compte bancaire, déclaration de revenus, documents d'état civil, demande de titre de séjour (1 résidente a obtenu son récépissé de titre de séjour en fin d'année), tri et classement des papiers administratifs...

L'équipe a soutenu 2 résidentes pour un dépôt de plainte.

■ L'accompagnement à la parentalité :

C'est le quotidien de la Ferme Claris. Il s'effectue en partenariat avec les équipes de PMI et autres partenaires.

Sur les 10 ménages avec enfants, 8 étaient victimes de violences.

Edouard Durand « Protéger la mère, c'est protéger l'enfant »

Nous voyons l'impact de la violence sur les enfants qui ont besoin d'un cadre de vie sécurisant. Le temps est nécessaire pour que les mères se sentent en sécurité et se posent. Certaines retrouvent et/ou découvrent leurs capacités pour prendre en main leur vie, prendre leurs responsabilités, pour d'autres ce n'est pas encore le temps et certaines, peut-être, n'y parviendront pas.

Nous travaillons aux côtés des mères pour soutenir leur parole et les encourager à prendre confiance dans leur rôle et leurs idées d'éducation. Cela se fait en individuel et en groupe, selon les besoins et âges des enfants.

Toutes les familles sauf une (une nuit de présence seulement) ont été concernées par le soutien à la parentalité.



LA FERME CLARIS

2 enfants sont allés à la crèche dont l'une en raison du besoin d'étayage parental. Cet accompagnement a donné lieu à une information préoccupante.

Les enfants de plus de 3 ans ont été scolarisés rapidement afin de renouer avec le quotidien et retrouver un rythme sécurisant.

L'éducation nationale a pu cacher l'adresse de scolarisation de 2 enfants au vu d'un grand besoin de protection.

Lors des vacances scolaires, une enfant est allée quelques jours au centre de loisirs, et 2 enfants ont pu partir en colonie de vacances.

L'ASE est informée de l'évolution des situations.

■ Santé

11 ménages ont été soutenus : sensibilisation et orientation, accompagnement à la prise de rdv auprès de divers professionnels de santé, CPAM...

Mise à jour des vaccins pour 3 enfants de moins de 3 ans. Travail de proximité avec la PMI pour 5 enfants qui a orienté 1 enfant vers le CAMSP et vers divers examens.

3 enfants ont été hospitalisés dont un à 2 reprises.

Orientation de 6 résidentes vers les sages-femmes. Accompagnement d'une femme enceinte qui a accouché en novembre.

Les résidentes bénéficient, si elles le souhaitent, de séances de relation d'aide en interne et un psychologue intervient chaque 15 jours pour animer un groupe de parole. 3 résidentes ont été orientées vers le CMP.

■ L'aspect juridique

3 résidentes ont été soutenues dans leur démarches juridiques (dossiers de demande d'aide juridictionnelle, orientation et accompagnement rdv avocat si besoin).

Un Téléphone Grave Danger a été attribué par le tribunal à une résidente dont le conjoint était sous contrôle judiciaire puis mandat d'arrêt. Ses enfants âgés de 7 et 4 ans ont été entendus par la brigade de la Maison de Protection des Familles.

Des conseils juridiques ont aussi été donnés à 3 autres résidentes qui ne souhaitaient pas ou n'étaient pas prêtes à lancer une procédure JAF.

■ Budget

4 résidentes ont été soutenues dans ce domaine et sensibilisées à la gestion de leur budget. 1 famille ayant de gros découverts a dû bénéficier de colis alimentaires ainsi que des Restos du Cœur afin de retrouver un équilibre budgétaire.

En tout, 5 ménages ont bénéficié régulièrement de colis alimentaires dont 3 qui n'avaient aucun droit et 1 en attente du RSA (long en raison du transfert de département).



■ Orientation et projet

Des points réguliers sont proposés pour que les résidents puissent évoquer leur projet qui évolue au fil de l'accueil. L'équipe propose des orientations possibles et s'adapte à chacun.

3 ménages sont partis vite et la question de l'orientation post hébergement n'a pas pu être travaillée, et pour le ménage arrivé en fin d'année, c'était encore précoce.

3 ménages ont été orientés vers la stabilisation. Le ménage sortant du dispositif stabilisation a refusé l'orientation vers le Service d'Accueil Parents Enfants du CDAF et a préféré confier sa fille au père de celle-ci. 1 autre ménage a aussi refusé l'orientation CDAF.



2 dames ont fait une demande de logement social au cours de l'année, 1 ménage a bénéficié du FSL. Les 3 dames qui se sont installées ont été soutenues pour diverses démarches selon leur besoin (ouverture compteur, déménagement).

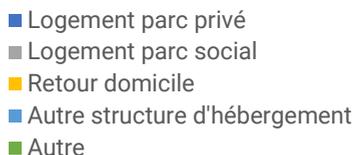
■ L'animation de la vie quotidienne

Elle n'est pas mentionnée dans ce schéma pourtant elle fait partie intégrante de l'accompagnement au sein de la Ferme Claris : accueil à l'arrivée, confection des paniers alimentaires et courses en fonction des besoins, garde des enfants, aide éducative à la tenue de son studio, animation des repas et des temps de vie commune, animation pendant les week-end, accompagnements physiques des résidents aux lieux de rendez-vous administratifs, de santé, juridiques, ...

Un planning est établi chaque semaine pour organiser le travail des équipes.

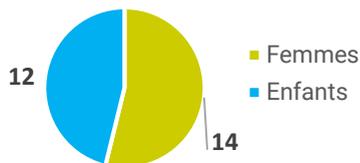
Les sorties en 2022

- 3 ménages sont allés vers du logement de droit commun dont 2 dans le parc social.
- 4 ménages ont intégré d'autres structures d'hébergement : une structure d'urgence pour une dame souhaitant être éloignée et 3 intégrations vers nos places de stabilisation.
- 2 ménages ont choisi de repartir à domicile.
- Pour les 3 autres, 2 dames sont parties sans donner d'information et ont dit qu'elles avaient trouvé un appartement mais n'ont laissé aucune adresse, l'une d'elle a laissé toutes ses affaires, l'autre dame est partie soudainement dans sa famille

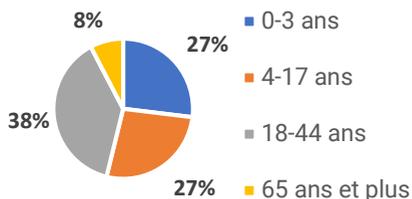




La composition des ménages sortants



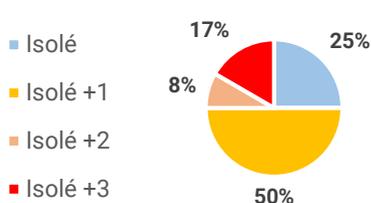
Les 12 ménages sortants étaient composés de 14 enfants et 12 femmes.



7 enfants avaient moins de 3 ans et 7 enfants avaient entre 4 et 12 ans.

10 dames âgées de 18 à 40 ans.

Une dame de 71 ans et une dame de 66 ans.



3 femmes seules.

6 mères avaient un enfant, 1 mère avait 2 enfants et 2 mères avaient 3 enfants.

L'accueil de 5 ménages a donné lieu à des prises en charge du Conseil Départemental.

8 mères ont bénéficié du soutien à la parentalité.

Partenariat au sein de l'association RESEDA

Actions de sensibilisation : l'association fait partie du réseau Santé-Précarité, en particulier comme membre du groupe référent sur le sujet des *violences faites aux femmes*. Il a pour missions de permettre la meilleure interconnaissance des acteurs du territoire, de proposer des sujets de réflexion porteurs d'une dynamique, et de porter des actions de sensibilisation auprès de publics socio-professionnels variés.

Groupe de parole

Cf. section « Parentalité ».





LA FERME CLARIS

En 2022, 8 sessions de sensibilisation ont été organisées auprès des professionnels du Centre Hospitalier Alès Cévennes, des professionnels et élus de la communauté de communes de Cèze-Cévennes, des médecins généralistes de l'APMG (Association de Promotion de la Médecine Générale), des professionnels et usagers de la permanence du CAARUD de Aides à Alès, des professionnels de la MSP entre Vignes et Garrigues de Quissac, des élèves aides-soignants et infirmiers de l'IFSI d'Alès. Au total ce sont 213 professionnels du territoire du Pays Cévennes qui ont été sensibilisés. La Gerbe a participé à 5 de ces actions, ainsi qu'à une réflexion partenariale pour élaborer un contenu de session plus complet sur les enfants victimes de violences conjugales.

Espace de Concertation Technique Violences intrafamiliales : le recrutement de M^{me} Aveline JARRY, coordinatrice RESEDA, a permis la reprise régulière des rencontres dès le mois de janvier. L'espace réunit divers intervenants professionnels (santé, juridique, police et gendarmerie, assistantes sociales et intervenants sociaux). Il a rassemblé 94 participations de 45 participants différents provenant de 16 structures. L'équipe (2 personnes) a pu assister aux 8 séances de l'année dont 1 bilan à mi-parcours et 1 bilan en fin d'année.

Journées d'information et d'échanges et de formation

Plusieurs membres de l'équipe de La Ferme Claris ont participé aux :

- **Séminaire "de la rue au logement"** organisé par le SIAO
- **Nuit du droit** initiée par le tribunal judiciaire et le procureur de la République d'Alès

Partenariat :

Nous avons eu plusieurs rencontres inter-partenariale au cours de l'année :

- avec les équipes ASE, PMI et CMS, ce qui a permis le renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental ;
- avec l'équipe du CMS d'Anduze ;
- avec une partie de l'équipe du SIAO ;
- avec l'équipe du CMS et de la PMI de Saint-Christol en vue de la mise en place des interventions thématiques liées à la vie quotidienne ;
- participation à 3 commissions d'orientation SIAO.

Conseil de vie sociale :

Fin décembre, les résidentes et une partie de l'équipe se sont réunies lors d'un conseil de vie sociale extraordinaire. Ces riches échanges ont permis de recueillir le point de vue des résidentes et leurs idées d'amélioration du livret d'accueil. L'édition du nouveau livret sera pour 2023.



Le budget hébergement

Les graphes ci-dessous comprennent l'activité d'hébergement d'urgence et de stabilisation et l'ALT (cf. page suivante). La **dépense réalisée** est de 219 348 €, dans un contexte d'évolution des prix de l'énergie (électricité, fioul pour le chauffage), mais aussi des frais alimentaires par exemple.

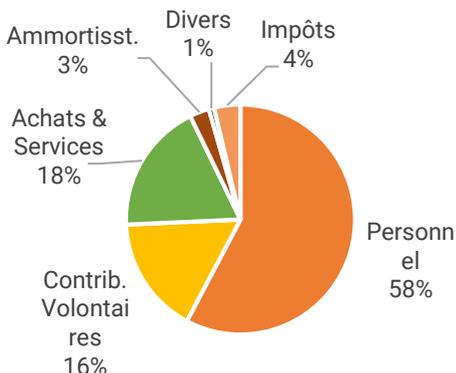
Côté **recettes**, nous noterons l'augmentation des subventions de l'état permettant pour une partie de l'équipe de l'hébergement d'urgence de bénéficier de la revalorisation des salaires AHJ.

Les subventions, les prises en charge et aides publiques diverses représentent 70% du budget, tandis que les dons, les contributions volontaires et diverses recettes associatives représentent 30%.

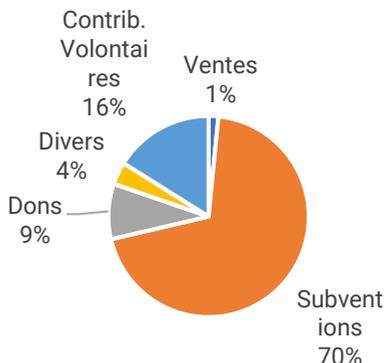
Salariés : 3,22 ETP

Bénévoles : 0,8 ETP

Dépenses : 219 348 €



Recettes : 225 237 €



Résultat 2022 : excédent de 5 890 €





HEBERGEMENT PASSERELLE

Le logement Passerelle situé en externe dispose d'une partie hébergement (3 places) subventionnée ALT.

L'équipe est de ce fait moins présente mais les résidents participent aux réunions de maison hebdomadaires, au groupe de parole, à l'atelier parentalité et au repas commun. Bien sûr, ils ont accès aux ateliers de l'Espace de Vie Sociale.

ALT simple

4 pers. hébergées
2 pers entrées
2 pers sorties

Nous privilégions des groupes familiaux autonomes en attente de logement dans le parc public ou en attente de régularisation administrative en Préfecture lorsque le dossier est déjà déposé.

2 familles victimes de violences conjugales ont occupé la Passerelle au cours de l'année. Le taux de remplissage est de 60% bien qu'il n'y ait eu qu'un mois d'inoccupation. Cela s'explique par les compositions familiales : isolé+1 (donc 2 places sur 3 occupées à chaque fois).

La famille sortante s'est installée dans un logement (parc privé) sur Marseille, nous l'avons auparavant accompagnée pour maintes démarches : juridiques, demandes de logement social et orientations (Gard puis Bouches du Rhône), déclaration de revenus, droits CAF, RDV médicaux pour elle et son fils, inscription scolaire sur Marseille.

L'autre famille est toujours hébergée à la Passerelle. L'enfant a pu intégrer la crèche en septembre à la demande de la mère qui souhaitait que sa fille se sociabilise. Elle s'est bien adaptée et est maintenant à l'aise dans la relation. Sa maman s'est posée et travaille son orientation. Elle a fait une demande de logement social, a un FSL accord préalable et suit des cours pour le code de la route. Elle participe régulièrement aux ateliers de l'EVS et a animé quelques ateliers beauté pour les résidents de la structure.





SÉJOURS TOURISME ET RESSOURCEMENT

Au cours de l'année 2022 les différents dispositifs d'accueil alternatif ont été mobilisés. Ils font partie du projet social de ce Lieu à Vivre marqué par la citoyenneté et le croisement improbable de personnes d'origines diverses avec les résidents des maisons d'hébergement et de logement. Ces accueils ont fourni une ressource financière (environ 2 900€ en 2022), qui s'inscrit dans les « activités productives » que les Lieux à Vivre peuvent mettre en œuvre.

1. **L'appartement de tourisme solidaire** a reçu 24 personnes (4 personnes seules, 2 couples, 3 familles et 2 groupes) pour 11 séjours allant d'une à 10 nuits, et représentant 79 nuitées (un peu moins que l'année précédente). Il s'agit là de vacanciers qui se saisissent d'une offre à prix modique qui leur permet, selon leur choix, soit de créer des relations avec l'association, soit de vivre ce temps de vacances de façon indépendante. Le lieu présente l'avantage d'être proche à la fois du Piémont cévenol, des garrigues et de la mer.

En fin d'année, nous avons reçu une personne en situation de handicap avec ses 2 éducateurs accompagnants, qui est venue pour un mini-séjour de vacances hors de son établissement. Elle a pu profiter également de repas au café associatif. Cette formule très positive va se reproduire en 2023.

2. **Le dortoir pour randonneurs** situé au sein du bâtiment du Temps Partagé, héberge des marcheurs, des motards, ou des visiteurs occasionnels. Cette année il a été occupé par un bûcheron de manière intermittente du 10 janvier au 28 avril pour environ une trentaine de nuitées. Ensuite il a reçu des marcheurs solitaires pour une nuit, des familles de passage, ou encore des chanteurs en répétition ainsi qu'un groupe d'amis venus donner un coup de main à des Lézannais pour une construction. Il s'agit d'environ 45 nuitées supplémentaires, au total près du double de 2021. Le gîte est inscrit sur le site de la Fédération Française de Randonnée.



3. **L'accueil de ressourcement** a concerné 4 personnes cette année, les séjours varient d'une à deux semaines. Les entretiens de relation d'aide sont importants mais nous voyons aussi le bienfait que représente le contact avec les résidents des 3 maisons. La chaleur fraternelle fait du bien à ces personnes de passage qui vivent souvent une solitude intérieure.



LA MAISON D'À CÔTÉ

La Pension de Famille est un dispositif de logement adapté permettant à des personnes isolées ou en manque d'autonomie d'avoir un logement individuel tout en bénéficiant d'une vie semi-collective.

« La Maison d'à Côté » dispose de 8 logements dont 2 pour familles monoparentales ainsi que d'un logement visiteur.

NOS OBJECTIFS :



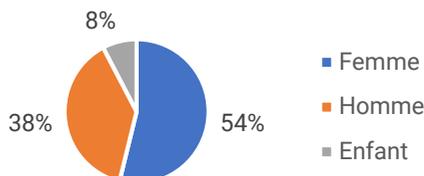
Composition familiale

En 2022, nous avons logé 13 personnes soit 12 adultes et 1 enfant ; 9 personnes seules et 2 familles monoparentales soit 11 cellules familiales. Une des familles est composée d'une mère et sa fille tout juste adulte.

Cet accueil de famille est exceptionnel pour les pensions de famille et malheureusement peu connu par nos partenaires malgré nos informations. C'est pourquoi les demandes extérieures sont limitées. Malgré cela, nous y voyons toujours un intérêt pour des familles fragilisées ayant besoin de temps pour leur reconstruction et pouvant bénéficier de l'accompagnement à la parentalité de la Ferme Claris.

Nous désirons maintenir une mixité équilibrée et continuer un accueil intergénérationnel, si enrichissant en termes relationnels.

Nous avons pu rééquilibrer le groupe avec les nouveaux résidents entrés en fin d'année 2022.



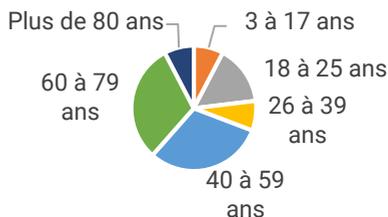


LA MAISON D'À CÔTÉ

Âge

Nous avons une majorité (8 sur 13) de personnes de plus de 50 ans dont 1 de 90 ans. La présence d'un enfant, d'une personne du 4^{ème} âge et la rencontre avec d'autres personnes sur les activités produisent une dynamique et des relations intergénérationnelles bénéfiques à chacun !

Nous sommes confrontés au vieillissement des personnes vivant en pension de famille et à la question de la gestion de la perte d'autonomie et de troubles cognitifs.



Arrivées et départs

En 2022, nous avons eu 3 départs sur l'année : 1 famille monoparentale et 2 personnes seules soit 4 personnes. 2 sont allées en logement privatif et notre doyenne est partie en EHPAD. Une de ces personnes a été accompagnée par le dispositif AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) pour la fin de sa recherche et son aménagement dans son nouveau logement. C'est un dispositif qui correspond bien aux besoins de nos résidents ayant le projet de partir et nous le solliciterons de nouveau à l'avenir.

3 ménages sont arrivés au cours de l'année : 1 famille monoparentale et 2 personnes seules soit 4 personnes. Notre partenariat local avec des associations partenaires (SEP, la Clède) et les travailleurs sociaux des Centres Médico-Sociaux permet des orientations réfléchies et travaillées ensemble, qui apportent un supplément au fonctionnement du SIAO.

Tous les appartements étaient occupés en fin d'année, mais un seul par une famille monoparentale. Ce fort renouvellement de résidents, 3 sur 8, entraîne un nouvel équilibre de groupe à trouver, des relations à créer entre anciens et nouveaux arrivés.

Durée d'accueil et taux d'occupation

Le taux d'occupation est de 96 % soit 2804 journées d'accueil.

Depuis l'ouverture de la Pension de Famille, en décembre 2012, nous avons logé 26 ménages soit 36 personnes. 18 ménages soit 27 personnes ont quitté la Pension depuis 2012.

La durée moyenne de séjour pour les personnes présentes au 1er janvier 2023 est de 4 ans (2 personnes sont présentes depuis l'ouverture soit 10 ans, 1 personne depuis 9 ans, 1 depuis 6 ans et 1 depuis moins de 4 ans, 2 depuis moins de 3 ans, 1 depuis moins de 2 ans et 3 sont arrivées dans l'année).



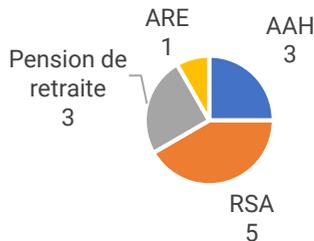
LA MAISON D'À CÔTÉ

La moyenne de séjour pour les 3 ménages partis était de 3 ans (de 1,5 à 6 ans). Nous remarquons qu'environ la moitié des résidents est là de manière pérenne et l'autre moitié se renouvelle régulièrement, c'est-à-dire utilise la pension comme tremplin pour se reconstruire avant de rebondir ailleurs.

Revenus, emploi et budget

En 2022, tous les résidents ont des petites ressources (RSA, AAH, Pension de Retraite) et sont sans emploi.

Un résident est passé de l'allocation chômage ARE au RSA. Le nombre de résidents percevant le RSA est important (5 sur 11) et 6 ménages ont des soucis de gestion de budget et parfois des fins de mois difficiles. L'association a ponctuellement dû intervenir pour des aides alimentaires.



Deux résidents sont sous curatelle, un autre a commencé en 2022 un accompagnement budgétaire MASP et un dernier a une demande de MASP en cours qui débutera en 2023.

Santé

8 résidents sur 13 rencontrent des difficultés de santé : maladies parfois chroniques, accident et ses conséquences, addictions. Ils sont suivis par un médecin généraliste ou spécialiste, et pour 3 d'entre eux par le CMP.

Nous constatons le vieillissement des résidents et les conséquences d'une mauvaise hygiène de vie. Nous encourageons et accompagnons dans les démarches de soins. En 2022, nous avons particulièrement été attentifs aux soins de base tels que dentiste, ophtalmologiste.

C'est souvent tout un travail de fond pour y aboutir. Nous avons été particulièrement préoccupés par la santé d'un résident qui a dû être opéré en urgence en fin d'année et le sera encore en 2023.





Stagiaires

Pour la première fois, nous avons reçu des stagiaires en formation de Monitrices-Éducatrices sur des stages de longue durée (8 semaines et 19 semaines). Elles ont pu accompagner des résidents sur la durée, dans leur projet de vie et dans leurs démarches. Elles ont été d'une grande aide pour les résidents et l'équipe.

Vie collective et ateliers

La vie de la Pension est rythmée par le Conseil de Maison du lundi matin, et les repas communs du mardi soir et jeudi midi. Les repas, moments privilégiés où tout le monde se retrouve, sont la plaque tournante de notre fonctionnement. 4 cuisiniers réguliers prennent en charge à tour de rôle le repas ou la préparation d'un plat ; d'autres s'ajoutent ponctuellement pour faire leur spécialité.

Depuis le passage d'une maman qui accordait beaucoup d'importance aux anniversaires, nous prenons encore plus de soin à la préparation de ses moments. Nous nous lançons des défis parfois risqués sur la préparation de gâteaux tels que Paris-Brest ou choux à la crème !



Activités

Les résidents participent activement à la vie et au fonctionnement de l'association, en allant à la Banque Alimentaire, à la déchetterie, ou bien en donnant des coups de main sur divers travaux.

10 sur 13 ont participé régulièrement à des ateliers de L'Espace de Vie Sociale.

Le café/restaurant associatif leur permet également de s'impliquer en fonction de leurs compétences. Plusieurs d'entre eux sont régulièrement à la cuisine, au service en salle ou au comptoir. En participant avec plaisir à cette action solidaire, ils sont valorisés et développent des compétences professionnelles. Ils peuvent aussi profiter du lieu en tant que clients. Un résident, ayant du mal à cuisiner, prend ainsi 2 repas par semaine au café/restaurant associatif, ce qui lui permet d'avoir 4 voire 5 repas complets dans la semaine.

En fin d'année nous avons, grâce à l'investissement d'un résident, réaménagé l'ancienne brocante en atelier que l'on souhaite participatif. Il est déjà bien utilisé par les habitants de la pension et par l'équipe. L'aménagement de l'atelier a été facilité par une quantité et qualité de dons (outils divers, établi, ...) arrivés au bon moment. C'est une véritable bénédiction !



LA MAISON D'À CÔTÉ

Sorties

Nous avons organisé un séjour pour les résidents qui le souhaitent, à la Seyne sur Mer au Roumagnan, cadre très apprécié avec la mer magnifique, les sorties en bateau et le téléphérique sur le mont Faron.

Durant l'été et les grosses chaleurs, nous avons régulièrement pique-niqué le mardi soir au bord de la rivière avec au menu : baignades et balades en canoë. Nous avons organisé plusieurs sorties avec les résidents des différentes maisons : balade à la mer de rochers à Sauve, au Grau du Roi, concerts au Mas Latour...

Nous sommes allés au Mas Latour pour réaliser des travaux (box des caves, montage des meubles cuisine) ; c'est aussi l'occasion de partager un repas avec les habitants du Mas.

Une rencontre avec d'autres pensions au Moulin de l'Ayrolle a eu lieu. Nous souhaitons organiser cet événement chaque année, avec au programme pique-niques, grillades et détente.

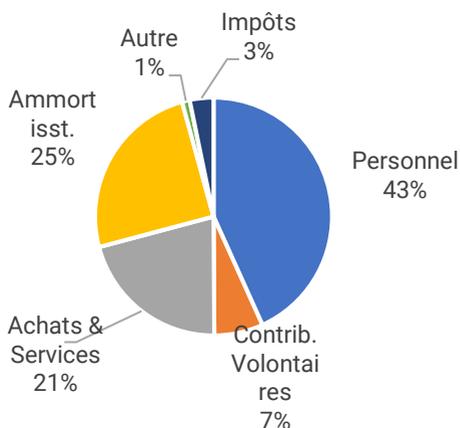
Budget 2022

Le budget réalisé s'élève à 129 081€. Côté recette, nous pouvons faire 3 catégories : 47% assurés par diverses subventions ; 33% par les redevances locatives, les ventes et 14% par les dons et les contributions volontaires.

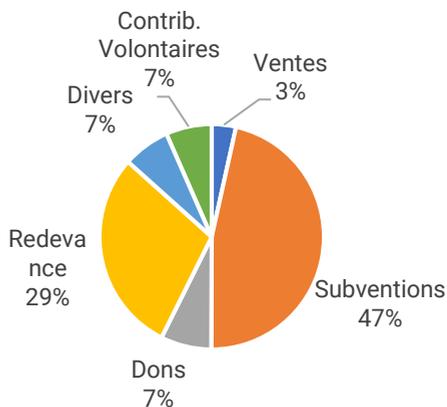
Côté dépense, la part des amortissements a commencé à diminuer, mais les charges restent élevées notamment avec l'augmentation des coûts de l'énergie (électricité). Le résultat est juste à l'équilibre cette année.

Salariés : 1,85 ETP

Bénévoles : 0,89 ETP



Dépenses : 127 867 €



Recettes : 129 081 €

Résultat 2022 : excédent de 1 214 €



LA MAISON EN PARTAGE

Maison en Partage "Le Temps Partagé"

Le Temps Partagé abrite un café/restaurant associatif, un dortoir pour des randonneurs/cyclistes et une Maison en Partage (MEP). Ce troisième volet de cette grande bâtisse est un dispositif qui permet à des personnes à faible revenu, retraités et/ou porteuse d'un handicap, d'habiter dans un chez-soi, en complète autonomie tout en bénéficiant d'une vie semi-communautaire.

La Maison en Partage possède 6 appartements (T1bis et T2) qui sont à ce jour habités par 4 femmes et 2 hommes (de 49 à 80 ans). En 2022, il n'y a pas eu de mouvements de résidents.

Soutenu par l'animatrice de vie sociale, la vie dans la maison s'articule autour des occupations de chacun, d'ateliers proposés par l'association (animés soit par des bénévoles soit par des professionnels) où chacun est libre de participer, de temps informels, de rencontres à la buanderie commune ou dans le petit salon, de services rendu au café-restaurant et de temps de vie.

Activités

L'animatrice de la Vie Sociale a mis en place à destination particulière des résidents de la MEP différents ateliers, tout au long de l'année 2022 :

- Atelier d'Equilibre, animé par l'association Le Bon Temps et financé par les caisses de retraites, jusqu'au printemps.
- Initiation/cours d'informatique et formation particulière à la tablette numérique, animé soit par une bénévole, soit par l'animatrice de vie sociale. Le projet tablette (ou inclusion numérique des séniors) a été mené en partenariat avec la CARSAT qui a financé et le matériel et la formation individuelle pour 2 séniors intéressés de la MEP.
- Atelier Gym sénior, animé par une professionnelle d'octobre à décembre 2022. Faute de participation (en moyenne 2 séniors à l'atelier), cet atelier s'est arrêté à la rentrée 2023.
- Atelier "Bien vieillir", animé par l'association Brain Up et financé par les caisses de retraites.
- Atelier "Beauté", initié par une résidente de la MEP et effectué avec plaisir par une résidente de la Ferme Claris.

A ces ateliers particuliers s'est ajouté une participation régulière de certains résidents aux ateliers poterie, couture et écriture proposés par l'association à l'ensemble des 3 maisons.





LA MAISON EN PARTAGE

Grâce à la présence du café restaurant au rez-de-chaussé de leur logement, plusieurs résidents aiment aussi à participer à la vie du lieu :

- "Petite main" à la cuisine -> sous la responsabilité du « chef cuisto », la personne vient aider à éplucher les légumes, confectionner des gâteaux, des salades composées ou participer à tout autre service demandé.
- "Chef cuisto" du jour -> un résident, retraité de la restauration, aime venir de temps en temps prendre la responsabilité du repas (de l'idée du menu à sa confection, sans le côté économat) et est aidé par des "petites mains"
- Serveur.
- Mise de table.
- Et entretien du linge du café.

Sortie

Pour garder la forme, vivre des moments partagés, se faire plaisir et souder le groupe, nous avons aussi pu faire des sorties (mer des rochers à Sauve, Grau du Roi, rivières, ...) avec les résidents volontaires de la MEP et ceux de la Pension de Famille.

Budget 2022

Le budget réalisé s'élève à 52 897€.

Il est assuré à 50% (env. 26 k€) par les loyers + charges, par diverses subventions dont la participation du Conseil Départemental.

Le personnel représente 25% des dépenses et le montant d'amortissement reste conséquent dans le budget (24 k€).





LE LOGEMENT PASSERELLE

La maison de village appelée La Passerelle comprend deux parties : un logement T3 dédié à l'hébergement ALT (voir page 16) et un T1bis de 36 m² dédié à du locatif social réalisé dans le cadre de la Maitrise d'Ouvrage d'Insertion de La Gerbe. Cette extension de la Passerelle réalisée en 2017 accueille toujours le même locataire. Celui-ci s'implique parfois au Temps Partagé, dans la vie du café associatif.

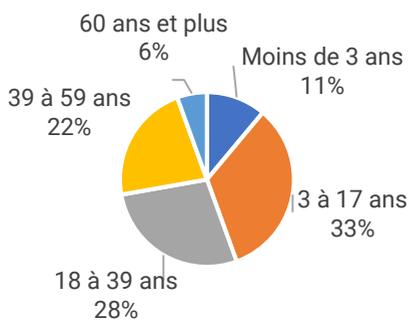




LE MAS LATOUR

Le Mas Latour a reçu ses premiers habitants le 1^{er} mars 2022. Au 31 décembre de la même année, 7 logements sur 8 étaient occupés. A la mi-février 2023, les 8 logements sont occupés, par 18 personnes.

L'objectif du lieu est de créer de l'habitat solidaire comprenant une dimension intergénérationnelle (de l'accueil du bébé de 6 mois à une personne en retraite 64 ans), tout en étant un lieu participatif.



Durant l'année 2022, le conseil des voisins (réunion d'échanges entre les habitants) s'est réuni 7 fois (entre mai et décembre), animé par Stéphane Gimenez. L'ordre du jour débute systématiquement par la "Météo intérieure", chacun étant invité à dire comment il se sent depuis les derniers échanges et à l'instant T. Mis à part ce point, les premières réunions ont été en grande partie consacrées aux surprises de fin de chantier (détails de travaux non finis, problèmes techniques, points auxquels personne n'avait pensé...). Il y a été aussi question de l'organisation de la vie dans le Mas, et des premiers événements à organiser.

La vie du groupe :

La construction des interactions au sein du groupe et la mise en œuvre de projets prennent du temps, qui est nécessaire pour que les uns et les autres apprennent à se connaître.

Des sujets de réjouissance : la mise en place de référents dans l'équipe des résidents, la bonne communication avec les membres de l'association, les jeux des enfants qui font plaisir à voir, l'entraide qui semble exister par-delà quelques tensions...

Nous nous heurtons à la difficulté de n'avoir personne de l'équipe de l'association sur place qui puisse encadrer et impulser les activités collectives.





LE MAS LATOUR

Les travaux :



Les gros travaux accomplis par les entreprises se sont terminés au printemps (logements, salle commune, ateliers...) après 20 mois de chantier, pour la rénovation de plus de 500m² de bâtiment. Il est inévitable qu'à la fin d'un chantier, de petits problèmes surgissent ici ou là, qui prennent du temps à être résolus.

Les résidents participent à la vie du lieu en contribuant à certains mini-chantiers organisés par l'association (clôture du jardin, nettoyage de logements, peinture des volets et des portes, installation de la cuisine...). Un groupe d'une trentaine de scouts est venu prêter main forte

pour le nettoyage de plusieurs espaces du Mas.

Les habitants du mas prennent également des initiatives : ils ont aménagé un espace de jeux d'extérieur pour les enfants, ont réhabilité le poulailler, se sont construit une serre pour les semis avec des matériaux de récupération...

Les événements et activités :

Un jour par mois, les résidents se retrouvent pour un repas en commun ouvert à l'extérieur (en particulier pour que des personnes de l'association de Lézan puissent les visiter).

Les résidents ont aussi programmé un certain nombre d'événements ouverts au public, sans but lucratif : un premier concert (en plein air) a eu lieu le 9 août, avec une soixantaine de personnes présentes, suivi d'un autre le 25 août. Depuis, il y a eu un vide-maison, un après-midi contes, une conférence gesticulée (ou conférence militante sous forme de spectacle) sur la défense de la culture occitane, un diaporama présenté par un pasteur sur les oiseaux et ce qu'ils nous enseignent, un après-midi avec des contes inuits, et une soirée jeux.



La salle commune a accueilli aussi l'AG d'une association, et nous avons reçu plusieurs sollicitations pour qu'elle soit encore utilisée par des associations ou des clubs. Les idées ne manquent pas !



LE MAS LATOUR

Agriculture :

Sur la partie des terres agricoles, le maraîcher poursuit sa production, tout en donnant des conseils pour la mise en œuvre du Jardin Partagé des habitants du Mas Latour, mais également pour prêter main forte parfois.

En toute fin d'année, un nouveau locataire est venu s'installer dans les logements du Mas Latour. Il exploitera 7000m² pour cultiver des plantes aromatiques et médicinales. Là encore, le projet répond à ce souhait de permettre à un agriculteur d'habiter à proximité de ses terres.



Les travaux du local de transformation sont terminés pour ce qui concerne le gros œuvre, et une réunion avec la Communauté de Commune du Pays Viganais et les producteurs locaux a pu être réalisée pour réfléchir à l'usage de cet atelier.

Budget 2022 :

La dépense de fonctionnement réalisée est de 79 761€.

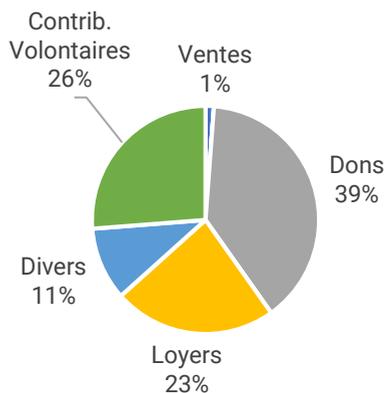
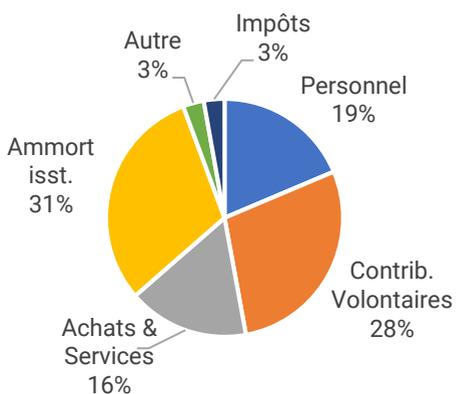
Ce montant reflète un fonctionnement sur une partie de l'année uniquement du fait de l'arrivée des 1^{ers} locataires au printemps et d'un démarrage progressif des lieux.

Par rapport à la prévision initiale, d'une part les travaux ont été plus conséquents et d'autre part l'amortissement se fait sur un temps plus court (il ne reste plus que 24 ans sur le bail emphytéotique de 30 ans), d'où un poste important sur la dotation aux amortissements (31%). Les 28% de contributions volontaires représentent la participation de nombreux bénévoles à la réalisation des chantiers solidaires.

Côté recettes, nous noterons la part importante des dons et contribution volontaires (65%). Les logements étant partiellement loués en 2022, les loyers représentaient 23% des recettes.



LE MAS LATOUR



Dépenses : 79 761 €

Recettes : 74 249 €

Résultat 2022 : négatif de 5 512 €





CHAPITRE II :

PARTICIPER AUX ATELIERS

Expression, Solidarité, Citoyenneté

NOS OBJECTIFS :

- Favoriser la vie en collectivité
- Permettre la rencontre de l'autre
- Renforcer les liens sociaux et familiaux / Faire ensemble
- Susciter et renforcer la solidarité de voisinage
- Encourager la participation et l'expression à travers un projet commun

Cette année, l'agrément d'Espace de Vie Sociale est renouvelé pour 4 ans.

Le nombre de participants aux ateliers reste stable même si nous assistons à une fréquentation variable (surtout dans la première partie de l'année).

Nous voyons l'arrivée de nouveaux volontaires pour le fonctionnement du Temps Partagé et constatons également que les personnes déjà engagées dans l'association diversifient leurs implications.

Les ateliers habituels se maintiennent et d'autres ateliers se développent notamment au travers de l'espace offert par le Temps Partagé.



ESPACE DE VIE SOCIALE

Équipe

Florian Lacombe et Anthony Grandon terminent leur service civique en 2022, Jimmy Laves prend la suite des missions concernant le Jardin pour Tous. Colette Compan passe le relais à Isabelle Ball pour l'animation de l'atelier d'écriture après plusieurs années d'animation.

Sur l'année, une équipe variée intervient pour la continuité des activités et le fonctionnement de celles du Temps Partagé :

- 101 bénévoles (23 résidents, 78 personnes extérieures)
- 3 jeunes en service civique
- 5 intervenants extérieurs
- 7 salariés

Solidarités	• Jardin, cueillettes, conserves, travaux
Prendre soin de soi	• Beauté, Gym, ...
Créativité	• Poterie, Ecriture, Couture
Parentalité	• Famille Kangourous, CLAS
Temps Partagé	• Cuisine, petites mains, service

Evènements marquants

- Mai : Marché de Printemps.
- De juin à décembre : formation « fonctionner en collectif » pour les bénévoles du Temps Partagé.
- Juin : confection de repas à emporter pour plusieurs groupes de 20 à 60 personnes.
- Juin : participation traiteur pour l'inauguration de la place du Château.
- Juin : Fête Claris.
- Juillet-août : Ouverture du Temps Partagé sur quelques samedis.
- Septembre : participation au forum des associations.
- Octobre : accueil de la rencontre des EVS animée par les Foyers Ruraux.
- Décembre : Marché de Noël.
- Décembre : repas de Noël au Temps Partagé.





ESPACE DE VIE SOCIALE

Le public en 2022

408 personnes participantes (dont 292 personnes présentes surtout au Temps Partagé), 271 familles, 347 adultes, 55 enfants se croisent à l'EVS.

Analyse par rapport aux objectifs 2022

Une formation de 6 sessions pour le collectif du Temps Partagé a été mise en place et délivrée par Nosautras sur le thème du « fonctionnement en collectif ».

Le livre reprenant la rénovation et l'histoire du Temps Partagé a été édité et diffusé.

Les murs du Temps Partagé ont été habillés de 6 expositions de photos ou peintures durant l'année 2022 et 6 concerts ont été organisés.

Le partenariat avec le centre de loisirs se met en place et 2 goûters intergénérationnels ont été proposés ainsi que la possibilité d'utiliser la cuisine professionnelle du Temps Partagé.

Budget

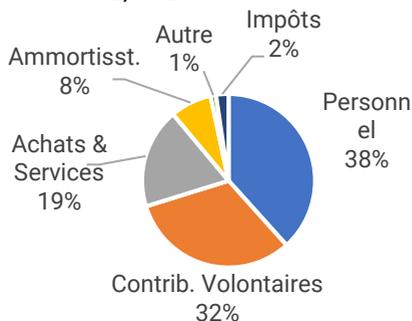
Le budget de l'EVS a encore augmenté (199 k€ en 2021 ; 213 k€ en 2022) avec le développement du Café Associatif & Dortoir (CAD).

Sur un budget global de 212 820 €, les subventions CAF et Département représentent 17%, les autres subventions 5%, les contributions volontaires en 32% (bénévolat, renoncement de remboursements des trajets), et les dons 23%. On observe un fort investissement de la société civile dans l'EVS.

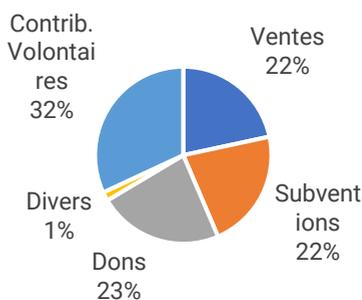
En comparaison avec l'année 2021, nous constatons une légère baisse du bénévolat qui peut s'expliquer par la présence d'un jeune en service civique et le recrutement d'une personne pour l'été 2022 au Temps Partagé.

Salariés : 1,80 ETP

Bénévoles : 2,07 ETP



Dépenses : 212 687 €



Recettes : 212 820 €

Résultat 2022 : excédant de 133 €



ESPACE DE VIE SOCIALE

Schéma des différents secteurs de l'EVS et leurs sources de financement

Financements :

- Produits des ventes
- Dons
- Subventions autres

LE TEMPS PARTAGÉ

Café/restaurant associatif et solidaire

- Animations socio-culturelles
- Comptoir
- Service
- Ménage
- Cuisine

AUTRES ATELIERS

- Couture
- Poterie
- Percussions
- Ecriture
- Jardin
- ...

EVS

PARENTALITÉ

- Famille Kangourou
- Mille Couleurs
- Ronde des Etoiles
- Copains des Arts

Financements :

- Dons
- Subventions CAF-PSAL

Financements :

- Subvention (CAF-CLAS, CAF-REAAP, Conseil Départemental)
- dons

Le financement CAF-PSAL concerne l'ensemble de l'EVS. Dans les budgets il est affecté aux ateliers mais également pour partie dans les sections CAD et Parentalité.

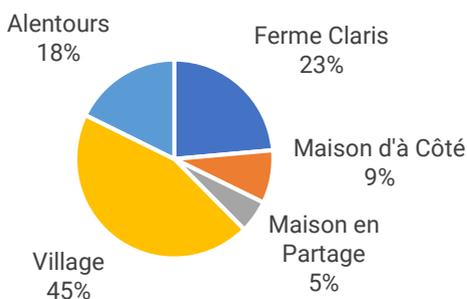


ESPACE DE VIE SOCIALE

Les ateliers

Une vingtaine d'ateliers est proposée cette année (détail des ateliers proposés en annexe). Nous constatons toujours une mixité chez les personnes participantes, la participation des personnes extérieures à l'association est plus importante en proportion cette année ce qui peut s'expliquer par une meilleure connaissance des activités par l'intermédiaire du Temps Partagé.

Répartition des participants
selon leur provenance



Au cours de l'année, plusieurs activités ont pu reprendre alors qu'elles avaient cessé durant la période d'épidémie (atelier danse trad', atelier vie pratique mis en place par le CMS, ...)

Les ateliers phares depuis quelques années se maintiennent : percussions, couture, poterie, chacun apportant sa contribution aux événements de l'année.

D'autres ateliers se développent notamment au sein du Temps Partagé (échecs, tricots...) et d'autres plus spécifiques aux habitants de la Maison en Partagé (ateliers équilibre, bien être...). Le panel d'ateliers varie également selon la disponibilité et les compétences des habitants, des adhérents, des jeunes en service civique.

Quelques ateliers exceptionnels ont eu lieu : enluminure, linogravure ainsi que plusieurs sorties proposées aux habitants de l'association (la mer des rochers, le Grau du Roi ...).

Le Jardin pour Tous a maintenu son activité et sa production a permis la fabrication de conserves de tomates et l'approvisionnement partiel du Temps Partagé. La chaleur de l'été a influencé la fréquentation du jardin et la production. Les étés chauds nécessitent de se réinventer dans les cultures et la manière de cultiver. Une présence est assurée 3 fois par semaine pour entretenir, arroser, semer ...



CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS)

Équipe

- À partir de septembre Romane Grisot, Sylvie Pialot et l'association Dyptik animent l'atelier Copains des Arts.
- Florian Lacombe, qui animait en collaboration l'atelier Mille Couleurs, a fini son service civique en août ; Jimmy Layes, qui a commencé son service civique en novembre, a pris le relais.

Évènements marquants

- Reprise de l'atelier Copains des Arts en début d'année scolaire.
- 4 enfants hébergés à la Ferme Claris ont pu bénéficier des ateliers.
- 3 sorties ont été proposées aux parents et aux enfants : 2 sorties pour un spectacle au théâtre Le Cratère et une sortie dans une ferme pédagogique.

Durant l'année, 23 enfants participent au CLAS. 60% des enfants inscrits en début d'année scolaire l'étaient déjà l'année précédente.

Les Copains des Arts (à partir de septembre)

Expression et connaissances artistiques

Ateliers animés par 1 salarié et 1 intervenante

- 4 enfants inscrits (6 en début d'année, 2 n'ont pas maintenu leur engagement)
- En moyenne 4 enfants par atelier.
- Le groupe est assez restreint et demande à être étoffé.
- Les parents sont invités régulièrement lors des ateliers animés par Diptyk.
- Découvertes des artistes, techniques et œuvres d'art à travers le monde.





CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS)



La Ronde des Étoiles

Expression orale et corporelle
Ateliers animés par 2 bénévoles

- 8 enfants inscrits jusqu'en juin, en septembre 10 enfants sont inscrits.
- Apprentissage de textes.
- Apprendre à exprimer les émotions et entrer dans un personnage.
- 2 représentations ont eu lieu sous le regard d'une vingtaine de spectateurs.

Les Mille Couleurs

Découverte de l'environnement

Ateliers animés par 1 salariée et 1 jeune en service civique.

- 12 enfants inscrits jusqu'en juin, 10 en septembre avec 3 enfants résidents de la Ferme Claris qui ont pu bénéficier de l'atelier.
- Expériences scientifiques, jardinage et cueillette, découverte de l'énergie électrique.



Soutien scolaire

1 collégien a bénéficié de soutien scolaire en début d'année scolaire.

Budget

Sur un budget global de 13 106 €, les subventions du CLAS représentent 43%, tandis que les contributions volontaires assurent 31%. La proportion des subventions CLAS a fortement augmenté suite à l'attribution exceptionnelle de fonds supplémentaires pour l'année 2022.

L'augmentation du pourcentage des contributions volontaires s'explique en partie par la reprise sur l'année complète de l'atelier Ronde des Etoiles encadré par 2 bénévoles.



SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Respect et bienveillance dans les relations familiales

Les Familles Kangourous

- Un atelier et lieu d'accueil pour les parents et les enfants de 0 à 3 ans ; une matinée par semaine.
- 2 co-animatrices offrent un temps d'écoute et de parole, d'activités et de réflexion, elles se concentrent sur les actions d'accompagnement et de soutien à la fonction parentale.

Les moyens : rencontres et échanges, jeux, chants, collations, activités manuelles, invitation de spécialistes pour aborder un sujet à la demande des participants.



En 2022, les Familles Kangourous ont réuni 46 personnes soit 21 adultes et 25 enfants, lors des 36 ateliers pour un nombre total de 305 participations.

22 familles étaient représentées.

14 adultes et 11 enfants étaient hébergés dans notre structure, 9 adultes et 14 enfants venaient de Lézan et des villages environnants.

La particularité de l'année 2022

La forte demande de jeux sensoriels et moteurs ! Il faut reconnaître que notre matériel et la dimension de la salle s'y prêtent bien. Ces activités correspondent tellement aux besoins des enfants, elles donnent toujours de grandes satisfactions. Toutes les semaines : l'invitation à notre atelier est envoyée par mail à 72 contacts dans la commune de Lézan et 13 dans les communes environnantes.





SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Respect et bienveillance dans les relations familiales

Groupe des Sourires (Enfants)

En 2022, le Groupe de Parole pour enfants a changé de nom, il est devenu le **Groupe des Sourires** car ses activités impliquent une expression symbolique, des échanges et des jeux coopératifs.

Il s'adresse à des enfants concernés par la violence familiale, il leur permet de prendre conscience de leurs expériences intérieures et des expériences relationnelles. Des exercices de relaxation et des jeux moteurs les aident à se débarrasser de leurs tensions et créent une bonne ambiance dans le groupe.



Au travers d'échanges dans un contexte ludique, le but est d'aider les enfants :

- à mieux connaître leurs émotions,
- à mieux les exprimer et les communiquer,
- à renforcer la confiance en eux-mêmes et la confiance dans les autres,
- et enfin à développer des stratégies pour surmonter des situations désagréables ou des conflits.

Ainsi à chaque fin de rencontre les enfants avaient le sourire d'où le nom du groupe, qui s'est réuni de septembre à décembre 6 fois pour 3 enfants d'une même famille âgés de 6 ans à 9 ans½.

Groupe de Parole (Adultes)

La présence au Groupe de Parole pour femmes est fortement conseillée à toutes les résidentes compte-tenu des raisons pour lesquelles elles sont en hébergement d'urgence. Généralement elles s'en saisissent et y voient une possibilité de soulagement.

- 21 séances ont été animées au cours de l'année par Charles GEORGE, psychothérapeute intervenant extérieur.
- 10 femmes ont pu y participer ainsi que 6 enfants et 1 adolescente à la demande de leur mère. Quand les enfants ont été vus, c'était toujours après le temps d'échange des femmes.

Nous avons été témoins de changements de comportement mais aussi de choix éducatifs suite à ces rencontres très encourageantes.



SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Respect et bienveillance dans les relations familiales

Le Canevas d'accompagnement

Le « canevas d'accompagnement » est un questionnaire présenté aux résidentes de la Ferme Claris au début et à la fin de leur séjour.

Ce document permet, d'une part d'établir avec la personne son projet de séjour, et d'autre part il sert d'appui pour l'évaluation interne.

Il interroge pour connaître son point de vue sur la collectivité, la vie personnelle, les activités, le budget, la santé et la sécurité de l'enfant, les relations parent-enfant et la scolarisation. Il évalue les changements significatifs pendant le séjour.

Aspects financiers

En 2022 les actions de soutien à la parentalité sont soutenues par le REAAP et subventionnées par la CAF, le Conseil Départemental et la commune de Lézan. Le budget est de 34 500€.





CAFÉ-RESTAURANT ASSOCIATIF ET SOLIDAIRE

Une année complète d'ouverture.

Cette année, le Temps Partagé a ouvert ses portes aux convives 189 jours dans l'année sur 4 ou 5 jours par semaine selon la période.

101 personnes se sont investies dans le fonctionnement (responsables cuisine, petites mains, ménages, service, comptoir).

Nous notons une grande variabilité de la fréquentation passant parfois dans la même semaine de 3 convives à plus de 20. Cela demande beaucoup d'adaptation aux équipes bénévoles et pour l'approvisionnement en denrées alimentaires. Nous constatons globalement que plus de 400 personnes sont venues prendre un repas au Temps Partagé cette année (le nombre a plus que doublé par rapport à 2021). Mélanie Gout a été embauchée en CDD cet été pour soutenir la dynamique, cela nous a permis de tester l'ouverture du restaurant le samedi soir. Une personne bénévole durant 1 mois nous a aussi permis de tester une ouverture le samedi durant le mois de juin. Sofy Vergnon a été recruté à 20% sur l'économat du café en fin d'année.

Cette année 2022, nous notons un pic de fréquentation en mai-juin et durant les repas associés à un événement de type concert. La fréquentation estivale a été moins grande qu'attendue.

Le Temps Partagé a bénéficié d'accueils de groupe en pension complète, ce qui a permis d'avoir un nombre de convives fixe sur la semaine.

Créateur de liens

La mixité des équipes de service cuisine est privilégiée, cela permet à chacun de s'enrichir de la relation et des compétences des uns et des autres. L'objectif commun de servir un repas de qualité dans une ambiance conviviale permet à chacun de trouver une place dans l'équipe, avec les défis que cela représente.

La table partagée, mise en place dès l'ouverture en 2021, répond au désir de plusieurs convives : manger avec d'autres plutôt que seul, faire de nouvelles rencontres, partager un moment de vie le temps d'un repas.

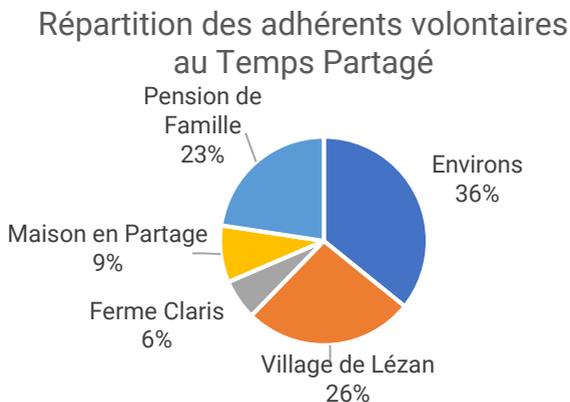




CAFÉ-RESTAURANT ASSOCIATIF ET SOLIDAIRE

Chacune des personnes peut s'investir au niveau du service, du ménage, de la confection des menus, de la permanence au comptoir...

Nous constatons une réelle mixité des personnes qui s'investissent.



Il est à noter que l'équipe bénévole s'est formée petit à petit et que les heures d'ouverture du Temps Partagé non couvertes par les bénévoles ont été effectuées par les salariés ou la personne en service civique.

Partenariat et animation

Autres associations ou institutions.

Le partenariat avec l'association lézannaise Lez'embouquinés se poursuit : animation des soirées jeux du vendredi soir, des caf' thés littéraires, animation exceptionnelle autour du jeu, séance cinéma.

Le centre de loisirs de Lézan bénéficie également des lieux pour expérimenter la cuisine avec un groupe d'enfants et enfants/parents.

D'autres associations ou institutions de Lézan prennent part à la dynamique, se réunissant dans les locaux ou privatisant la salle pour des événements. (La Maison de Santé, La Clède, Go to fit, ARTES...).





CAFÉ-RESTAURANT ASSOCIATIF ET SOLIDAIRE

Des dons de denrées alimentaires.

Certains surplus de légumes nous sont régulièrement donnés pour la cuisine du Temps Partagé par des particuliers ou des associations.

Des artistes

Les expositions sont mises en place toutes les 4 semaines. A cette occasion les vernissages sont organisés par la commission exposition. Par ailleurs 6 repas-concerts ont eu lieu en 2022.



Autres animations

Au sein du Temps Partagé cette année ont eu lieu des ateliers d'enluminure, de tricot, d'échecs, une fresque du climat...

Au dortoir randonneurs et cyclistes

Du fait de sa localisation au dernier étage du Temps Partagé, l'accueil au dortoir a parfois mobilisé des habitants de la Maison ou des bénévoles du café (contact avec des visiteurs potentiels). Voir le détail de l'activité en page 17.

Budget du Café Associatif et Solidaire

Cette année, il termine déficitaire de 6 185 € (5% du budget).

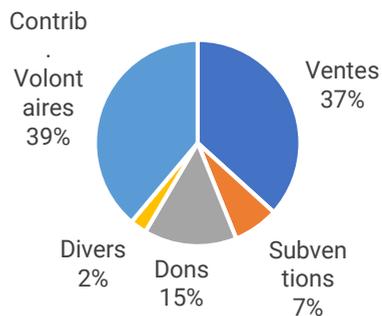
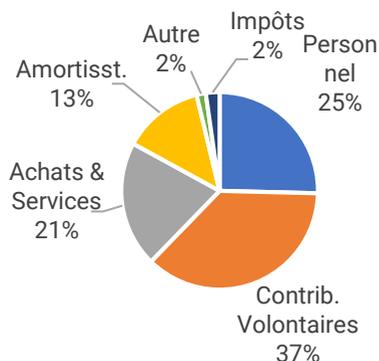
La dépense réalisée est de 122 925 €. Les dépenses sont réparties de la façon suivante : 1/4 de charges de personnel et 1/5 d'achats et services, qui restent maîtrisés malgré l'inflation. L'amortissement des locaux et des équipements constitue une part importante du budget de fonctionnement (16K€).

Côté recettes, 116 740 € correspondent pour plus de 50% à l'engagement de bénévoles et au soutien financier de particuliers. La part des ventes s'est accrue avec le fonctionnement d'une année pleine, passant de 11% en 2021 à 37% en 2022.

Les contributions volontaires représentent une part importante du budget, témoignant de la forte implication et de la dynamique des bénévoles dans le quotidien du fonctionnement du café. Ceci résulte du travail conséquent de la coordinatrice de l'EVS, qui a créé depuis 2021 cet élan du bénévolat pour ce nouveau pôle d'activité.



CAFÉ-RESTAURANT ASSOCIATIF ET SOLIDAIRE



Dépenses : 122 925 €

Recettes : 116 740 €

Résultat 2022 : négatif de 6 185 €





DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Accueil de jeunes en service civique

Pour recruter ces jeunes, La Gerbe s'est appuyée comme les années précédentes sur l'**association VISA-AD** (<https://www.visa-ad.org>) qui dispose d'un agrément avec l'État, reçoit en premier les candidatures, rédige les contrats. Elle organise des regroupements de jeunes présents dans des structures variées, leur propose des ateliers d'expression orale en groupe et assure la sensibilisation à la citoyenneté.

L'association **InSite** (<https://www.insite-france.org>) aide à la rédaction des profils de mission et éveille les jeunes sélectionnés à la dimension locale et rurale de leur engagement. Toutefois en 2022 cette association a été un peu moins présente.

De son côté, La Gerbe rédige les fiches de mission, mobilise ses réseaux pour trouver aussi des candidats, supervise l'action des jeunes au quotidien grâce à la tutrice (Véronique Chapus) et à différents acteurs du Lieu à Vivre.

En 2022 Anthony Grandon a fait un séjour de 7 mois sur la mission de collaboration à l'animation du café associatif et solidaire Le Temps Partagé et à son inscription dans la vie locale (mission appelée "Ambassadeur du Temps Partagé"). De son côté Florian Lacombe a accompli une mission complète de 10 mois sur le profil de participation à l'animation du "Jardin pour Tous" et à la vie quotidienne du Lieu à Vivre (repas, bricolages, menus travaux). Jimmy Layes est arrivé fin novembre pour lui succéder également sur cette mission de 10 mois. Toutefois, du fait que nous n'avons pas trouvé de candidat pour la Mission Temps Partagé, Jimmy Layes partage son temps entre le Jardin et le Café Solidaire.



L'ensemble du dispositif contribue à aider les jeunes à réfléchir et à préparer leur avenir, tout en leur proposant une implication dans la vie solidaire sur des contrats de 28h/semaine. Bien que l'association offre une ambiance de travail propre au déploiement des potentiels de ces jeunes, les **attirer** en zone rurale pour 8 à 10 mois, leur trouver un logement temporaire à loyer modique **restent encore actuellement un obstacle** au déroulement harmonieux de cette succession de stages.

En moyenne l'accueil des jeunes, y compris les frais de formation et d'accompagnement par VISA, a représenté une dépense d'environ 4 600 € (pour 1.08 ETP). Ce coût est donc très modique mais implique un engagement de la tutrice et des contributions en nature de l'association (repas...).



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Banque Alimentaire

Un partenariat est établi avec la Banque Alimentaire pour soutenir les personnes en précarité que nous accueillons (denrées alimentaires ainsi que produits d'hygiène). En 2022 la Banque alimentaire nous a fourni 2 500 kg de denrées distribuées tout au long de l'année auxquels s'ajoutent 980 kg recueillis au travers de la collecte nationale de novembre que nous faisons depuis quelques années auprès du magasin LIDL de St Christol.

Cela nous a permis de faire bénéficier 36 familles d'une aide alimentaire. Tous les 15 jours, deux résidents de la Maison d'À Côté se rendent au dépôt de la Banque Alimentaire de Nîmes

Le volume total de la collecte nationale est en augmentation par rapport aux années précédentes, cependant certains produits comme le café, l'huile, les aliments pour bébé et les conserves de légumes ont été donnés en quantités moins importantes.

Le cercle de paix

Voici un temps de rencontre qui maintient le lien entre les résidents des 3 maisons. Il s'articule autour des informations concernant les maisons, parfois le village ou l'actualité, et des nouvelles des résidents. Un partage hebdomadaire dans une ambiance de convivialité, tout en grignotant et sirotant les plats préparés par les maîtresses de maison et les résidents. Tantôt à la Ferme, tantôt à la Pension ou au Temps Partagés, on y cause, on y rit, on se frotte les uns aux autres et c'est si important !



Entretiens de relation d'aide

Il s'agit, pour les résidents qui le souhaitent (en situation d'hébergement, de logement ou de ressourcement) ou pour des personnes extérieures, d'une offre d'un temps d'écoute pour les aider à dénouer ce qui semble encore trop douloureux dans leur parcours de vie. Au total 58 entretiens en 2022 (77 en 2021). Le nombre de séances "internes" a été plus faible, pour deux raisons : à la Ferme Claris quelques séjours très courts n'ont pas permis de démarrer ce type d'entretiens ; et par ailleurs plusieurs personnes de la Ferme Claris ou de la Maison d'À Côté n'exprimaient pas de besoins. En revanche, les demandes des participants "externes" se sont maintenues (avec parfois un accompagnement spirituel).



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Implication au sein de l'Union Inter-Régionale des Lieux à Vivre (UILV)

L'UILV a fait face à la nécessité de mieux faire connaître ce dispositif d'hébergement semi-collectif et d'accompagnement citoyen par le moyen des activités solidaires qui s'y déroulent. A cet effet l'UILV a organisé 3 réunions du bureau, auxquelles La Gerbe a participé, pour assurer la rédaction d'un document synthétique appelé « l'Egrégore des Lieux à Vivre », ainsi qu'un flyer de présentation. Simultanément le bureau a préparé un dossier de demande de subvention. Ces documents ont été présentés lors des réunions générales qui se sont tenues sur les sites des associations AC3 (83) et Mas de Carles (30).

Lors de cette dernière les habitants des Lieux à Vivre étaient présents et plusieurs thèmes de discussion ont remporté un vif succès, entre autres : la participation et la responsabilisation des résidents dans les activités ou dans l'élaboration du règlement de vie des maisons, l'adaptation à la société, l'équilibre entre vie communautaire et vie solitaire.

En fin d'année, une réunion a rassemblé près de Lyon les membres de l'UILV et les représentants des communautés Emmaüs, ainsi que quelques structures indépendantes, toutes bénéficiaires de l'agrément OACAS (Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires). Le but est ici également de mieux faire connaître les atouts de cet agrément, en ce qui concerne la protection de l'activité des habitants des Lieux, et l'accueil des réfugiés. Ce travail va se poursuivre en 2023 pour élaborer un document de présentation des organismes OACAS et échanger sur nos pratiques.





DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Projet MAP FARESO Cameroun

Ce projet est conduit en lien avec l'association FARESO (à N'Tolo, Cameroun), qui héberge des jeunes sans ressources et leur offre l'instruction. Le futur Module Autonome de Production (MAP) est une unité de déshydratation de fruits et légumes alimentée par panneaux solaires. Le but est d'assurer l'autonomie alimentaire de FARESO, d'offrir ce service au village et de générer quelques ressources. Le suivi est assuré par des acteurs salariés et bénévoles de La Gerbe sur ses 2 sites (Ecquevilly et Lézan).

Deux éléments majeurs sont intervenus en 2022. L'entreprise de Douala (COFAP) a terminé de fabriquer les machines nécessaires pour l'atelier agro-alimentaire de préparation et déshydratation du manioc, et la livraison va permettre de tester (dans des moments où la fourniture d'électricité est suffisante) leur bon fonctionnement par l'équipe des porteurs camerounais du projet. D'autre part, l'association Electriciens Sans Frontières (ESF) a nommé une nouvelle responsable en interne, qui a validé l'étude préalable et pense s'appuyer sur des contacts camerounais pour l'achat des panneaux, de sorte que l'installation est maintenant prévue pour 2023.

Nous n'avons pas reçu de candidature pour un service civique en 2022 mais cette mission serait encore plus profitable en 2023 avec la venue d'ESF sur place. Nous sommes par ailleurs en questionnement pour l'envoi par conteneur de matériels pédagogique et médical que nous avons rassemblés, car le coût de cet envoi a été multiplié par 2 pendant la période Covid. Enfin nous n'avons pas actuellement trouvé les fonds nécessaires à la rénovation du bâtiment où sont logés les jeunes à N'Tolo. Ces différents points restent des sujets d'étude et de réflexion pour l'avenir.



Cuve rappe à manioc



Séchoir



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Accueil de Réfugiés Ukrainiens

Le contexte

Depuis de nombreuses années, La Gerbe est partenaire de plusieurs associations ukrainiennes de solidarité : *Charité* (réception et distribution de matériel, à Vinnytsia), l'orphelinat *Source de vie* (à Alexandriia), et l'association *Salem* (soutien à des familles avec un enfant porteur de handicap ou ayant des problèmes de santé, à Makariv). Toutes les trois se sont mobilisées pour aider sur place ou pour faciliter le départ de certaines familles. La Gerbe est également en soutien à des associations roumaines actives pour l'accueil de réfugiés ukrainiens ou l'apport de denrées en Ukraine. Enfin La Gerbe est en contact avec l'association *SOSFAS* (SOS Familles Accueil Solidarité de Haute-Loire, point d'accueil de nombreux ukrainiens).

A partir de l'établissement d'Ecquevilly, La Gerbe a organisé l'envoi d'un camion par semaine vers la Roumanie ou l'Ukraine, chargé de denrées et matériels de secours divers. De leur côté, sur Lézan, les membres et sympathisants de l'association sont sensibilisés à l'hébergement de personnes en situation de précarité. Le 24 avril, ils accueillait plusieurs familles orientées par l'association *Salem* et une autre par *SOSFAS*. Un couple est arrivé plus tard suite au contact avec son frère déjà en France (employé de La Gerbe à Ecquevilly depuis plusieurs années). L'hébergement d'urgence de la Ferme Claris n'est pas destiné à ce type d'accueil, mais La Gerbe a mis en place un comité de suivi et d'accueil, grâce aux propositions d'hébergement faites par des membres ou amis de l'association.

Les bénéficiaires

La Gerbe a coordonné les hébergements de 8 situations pour un total de 28 personnes ukrainiennes (10 adultes et 18 enfants). Dans la plupart des cas, il s'agit de logements indépendants de ceux des hébergeurs afin de préserver l'autonomie des familles. Les logeurs ne sont pas seuls dans le suivi, mais sont soutenus, relayés dans les différentes démarches. Ces logements se situent sur Nîmes, Anduze et Saint-Christol-lès-Alès et ont été déclarés sur la plate-forme de la préfecture. Un de ces logements est une maison entourée d'un vaste jardin, mise à disposition par la mairie d'Anduze, très impliquée dans l'accueil des Ukrainiens.





DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Accompagnement

De nombreuses formalités ont été réalisées pour favoriser l'insertion. Au niveau alimentaire et vêture, les familles bénéficient d'un soutien du Secours Populaire ou de la Croix Rouge ou des Restos du Cœur ou de l'APA ou de l'ADRA ou de La Gerbe, selon les lieux et les moments. Toutes les personnes ont obtenu leur autorisation provisoire de séjour, puis son renouvellement. Les enfants ont été scolarisés, soit en maternelle, soit en primaire, soit au collège selon les âges. Au niveau de l'accompagnement vers la santé, de nombreuses démarches ont été accomplies par l'équipe de suivi pour clarifier les problèmes concernant plusieurs réfugiés : suivi pour la vision (se traduisant in fine par des achats de lunettes), pour les aspects dentaires (plusieurs rendez-vous et opération pour les mois qui viennent), pour des soucis orthopédiques (chaussures adaptées, rendez-vous chez un chirurgien), fatigue ou fragilité générale. Il s'agit ici d'aider les personnes à identifier les urgences et ce qui peut se faire dans la durée.

Par ailleurs, plusieurs personnes ont trouvé un travail grâce aux contacts fournis par l'équipe de suivi : plusieurs dames ont été employées en restauration (mais il s'agit souvent d'emploi saisonnier), et un homme a trouvé un travail de carrossier dans un garage. Deux jeunes filles poursuivent leur formation en français à l'École Sans Frontières d'Alès (ESFAEC).

Partenariat

Les transports de bus sur l'Agglo d'Alès sont gratuits pour les réfugiés ukrainiens. L'association La Clède est mandatée par les services de l'Etat dans le département pour assurer dans le secteur certaines démarches (auprès de la CAF, ou pour la préfecture, pour valider les hébergements). La mairie d'Anduze couvre un certain nombre de frais dans la maison qu'elle met à disposition. Des cours FLE de français pour adultes sont offerts par l'association Les Ricochets sur Anduze (gérée par La Clède). L'église méthodiste et l'église adventiste d'Anduze, l'assemblée de Dieu d'Alès, l'église réformée évangélique de Saint-Christol-lès-Alès, l'église anglicane du Gard et une église de Nîmes se sont mobilisées pour offrir, à la demande, un accueil en église, un soutien financier, une aide pour les colonies de vacances ou des rencontres pour les jeunes.



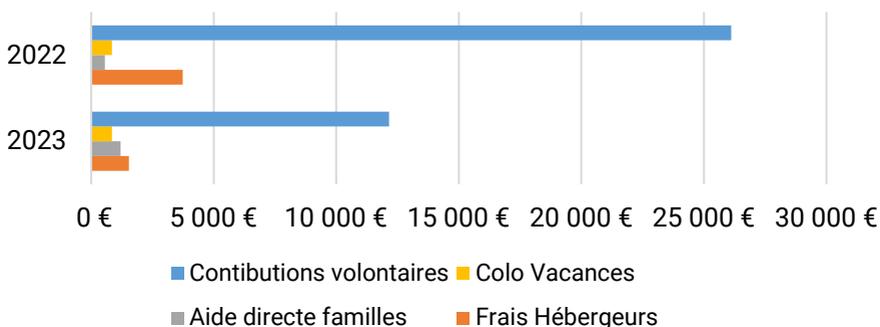


DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

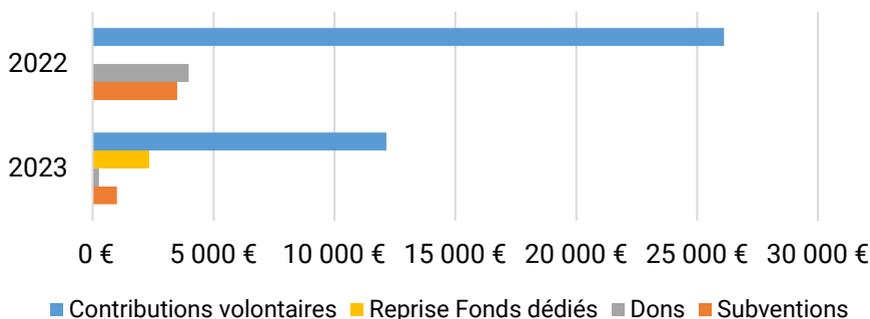
Budget de l'action

Comme il apparaît sur les graphiques, l'essentiel du budget provient de la contribution de la dizaine de bénévoles qui ont représenté 0.82 ETP entre le 24 avril et la fin d'année (estimée à 25 380 €). La ressource financière a été assurée par des subventions de la Fédération de l'Entraide Protestante et de l'EPIM (European Programme for Integration and Migration) pour 3 500 € et des dons de particuliers ou d'églises pour 3 968 €. Les dépenses correspondent aux frais d'hébergement assurés par les familles, aux dépenses de transport et de santé, aux frais de scolarité et d'inscription dans des colonies de vacances. Le budget 2023 sera moins important du fait que la plupart des démarches sont désormais accomplies et que les familles touchent des aides.

Répartition des Dépenses 2022-2023



Répartition des ressources 2022-2023





ACTIONS SOLIDAIRES D'AUTOFINANCEMENT



Marché de Printemps et de Noël

Les marchés s'organisent maintenant entre le Temps Partagé et la Maison d'à Côté. Les produits « maison » mis en vente nous régaleront (confitures, sirops, biscuits, les premiers safrans...). La brocante solidaire se déploie dans la cour de la Maison d'à Côté tandis que la poterie, les ouvrages de couture et les plants de jardiniers investissent la cour du Temps Partagé.

Repas des Voisins (ou Table Solidaire) à la Pension de Famille

Nous avons poursuivi l'ouverture de cette table à des personnes extérieures intéressées par le côté familial et convivial du repas le jeudi midi. Les habitués (des personnes âgées isolées du village) partagent avec grand plaisir ces moments avec nous. Elles ne sont pas venues en juillet et août à cause des grosses chaleurs, bien que le repas du jeudi ait été reporté du midi au soir.

Nous sommes généralement de 12 à 18 personnes. Au-delà du repas partagé, c'est aussi un temps de préparation que certains résidents attendent avec impatience. Nous avons ouvert 41 fois notre table et servi 101 repas à 20 personnes différentes.

Le Jardin pour Tous

C'est 300 pieds de tomates que nous avons plantés cette année avec de nombreux plants qui ont été préparés par Pierre Barriol. Nous récoltons également ail, oignons et échalotes.

La production d'été a été diminuée par les grandes chaleurs. En revanche une longue arrièr-saison a permis de récolter encore des haricots et des courgettes jusqu'en septembre !

Nous avons cueilli les premiers fruits de nos arbustes : groseilles, caseilles, cassis et continuons de profiter des fraises du jardin.

Cette année nous avons également récolté aux mois d'octobre et novembre plus de 1600 stigmates de safrans !

Nous luttons contre les rats taupiers qui aiment particulièrement les cardes et les artichauts !





CHAPITRE III :

PERSPECTIVES

PERSPECTIVES GENERALES

- Conserver une dynamique commune à l'ensemble de l'équipe tout en préservant la mission principale de chaque membre au sein des dispositifs spécifiques.
- Développer de nouveaux supports de communication des différentes activités de l'association.
- Structurer le bénévolat de l'association (livret d'accueil, processus d'engagements, formations).
- Développer une nouvelle base de données transversale à l'ensemble des équipes et de nos activités.
- Permettre une synergie des équipes entre l'antenne de Lézan et Ecquevilly.
- Continuer de renforcer le travail en réseau et développer la visibilité des Lieux à Vivre et structures bénéficiant de l'agrément OACAS auprès des collectivités publiques ; accompagner le recrutement éventuel d'un animateur du réseau par l'Union Inter-Régionale des Lieux à Vivre ; accueillir une rencontre des Lieux à Vivre sur site.
- Poursuivre l'accompagnement des familles réfugiées ukrainiennes en particulier l'orientation des jeunes qui arrivent à l'âge d'entrer en formation supérieure, et le suivi des adultes qui souhaitent travailler.



PERSPECTIVES SPÉCIFIQUES

HEBERGEMENT

- Poursuivre l'accueil et l'accompagnement au quotidien, continuer le soutien à la parentalité adapté aux besoins des familles, encourager à s'inscrire dans les actions solidaires, soutenir les personnes dans leur orientation et leur projet de vie.
- Poursuivre le travail en partenariat et les rencontres avec les équipes des institutions (beaucoup de renouvellement).
- Participer aux rencontres du réseau technique autour des violences conjugales et intrafamiliales et aux commissions d'orientation SIAO.
- Finaliser la mise à jour du livret d'accueil.
- Nouveaux aménagements : grange, lingerie, buanderie et travaux de remise en état des logements.
- Recrutement d'une nouvelle maîtresse de maison suite au départ de Claire Basile.
- Pour les séjours de tourisme nous souhaitons améliorer notre communication pour mieux remplir notre planning d'été par des séjours d'une semaine. Pour l'accueil des randonneurs, un travail est entrepris avec une association lézannaise sur les parcours du chemin Urbain V et du chemin des Huguenots.

LOGEMENT ADAPTE ET SOLIDAIRE

1- Pension de famille La Maison d'à Côté

- Poursuivre l'accueil et l'accompagnement au quotidien et, avec chaque résident, le travail sur son projet de vie.
- Aménager la cour de la pension et construire un abri à vélos et scooter.
- Faire les travaux de réfection du rez-de-chaussée.
- Travailler sur les économies d'énergie.
- Réfléchir sur la valorisation de la brocante.
- Développer l'atelier de bricolage/vélos.

2- Maison en Partage

- Mettre en place 2 nouveaux ateliers sur le sommeil et sur la mémoire connectée.
- Participer l'été à la vie et aux animations locales : marché, rivière, cinéma de plein air.
- Développer le bénévolat à destination des résidents, notamment sur les sorties extérieures (balade, marche...), ouvert également aux habitants de l'association.



PERSPECTIVES SPÉCIFIQUES

3- Le logement locatif Passerelle

Relancer la dynamique du jardin de la Passerelle avec ses résidents.

4- Le Mas Latour

- Recruter une personne à temps partiel dans l'animation du lieu (habitants, salle d'activités et local de transformation).
- Développer le local de transformation agricole avec de nouveaux partenaires (châtaigne).
- Renforcer les partenariats locaux (Communauté de Communes du Pays Viganais, commune et acteurs locaux).

ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)

- Maintenir et développer les diverses commissions de l'EVS concernant les ateliers et animations.
- Continuer le partenariat avec le centre de loisirs de Lézan (jardin, goûters intergénérationnels).

Café-Restaurant / Dortoir

- Créer une rencontre d'échange entre cafés associatifs partageant les mêmes valeurs.
- Mettre en place des rencontres régulières pour les volontaires du Temps Partagé.
- Développer l'accueil de groupes.

CLAS

- Consolider les relations avec les enseignants.
- Maintenir la possibilité pour les parents de s'investir dans les ateliers avec leurs enfants.
- Recruter des intervenants pour l'atelier Copains des Arts et Mille Couleurs.

Familles Kangourous

- Proposer de nouveau le Groupe des Sourires pour aider les enfants concernés par la violence familiale à mieux connaître, exprimer et communiquer leurs émotions, à renforcer la confiance en eux-mêmes et dans les autres et à développer des stratégies pour surmonter des situations désagréables ou des conflits. Les moyens utilisés sont des jeux adaptés à leur âge dont les jeux coopératifs.
- Développer d'autres moyens de communication pour faire connaître nos actions.



CHAPITRE IV :

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

- Vie de l'équipe page 57
- Budgets page 60
- Compléments sur les ateliers page 67
- Logos des partenaires page 70





ÉQUIPE

L'équipe reste stable et s'est adaptée à l'ouverture de la 4^{ème} maison de l'association, demandant une implication des uns et des autres pour permettre de faire le lien entre les deux sites (Molières-Cavaillac et Lézan).

Rémy Vergnon est le directeur de l'établissement.

Sara Pougoué, responsable de l'hébergement d'urgence et de stabilisation à la Ferme Claris, reste bien investie dans le réseau Femmes victimes de violences. Par ailleurs, elle contribue également à la saisie comptable.

Christine Travier est responsable du logement adapté et solidaire, qui comprend la gestion de la pension de famille (la Maison d'à Côté), la gestion administrative de la Maison en Partage et la gestion locative du Mas Latour.

Véronique Chapus est coordonnatrice de l'Espace de Vie Sociale. Elle anime le collectif des bénévoles de l'association et la mise en place des ateliers (dont le café-restaurant associatif, les CLAS ou encore le Jardin pour Tous).

Nathalie Portalès poursuit le travail d'accompagnement des familles et de soutien à la parentalité. Elle participe à plusieurs réunions de réflexion sur les violences conjugales et intrafamiliales.

Claire Basile, Florence Hallouin, du côté de la Ferme Claris, et Laurent Wadoux à la Maison d'à Côté, continuent dans leurs fonctions de maîtresses et hôte de maison.

Sofy Vergnon, au poste d'animatrice de la vie sociale de la Maison en Partage, s'implique également dans l'économat du café associatif.

Romane Grisot est passée en deuxième année de contrat d'apprentissage (BTS-ESF), suivi à la Maison Familiale et Rurale de St Hippolyte du Fort.

Les supervisions d'équipe se poursuivent à un rythme d'environ toutes les 6 semaines, assurées toujours par la psychothérapeute Marlène Escoffier.

L'ensemble de l'équipe a suivi la formation « Faire face en tant que garants professionnels aux comportements violents », dispensé par ATCC Institut.



STAGIAIRES

Angello Cholet : stage de découverte 3^{ème}.

Ange Dominici : stage de découverte par la mission locale sur un projet de café-restauration.

Pour la première fois, nous avons accueilli des stagiaires en formation de Moniteur-Éducateur. Barbara Plantier nous a rejoints pour son stage de première année puis Sylvie Pialot a fait son stage long de seconde année. Elles nous ont apporté leur dynamisme, leurs connaissances et leurs compétences.

Emilie Wadoux nous a rejoints en décembre pour un stage de deuxième année de BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social.

BENEVOLAT

Le bénévolat est une des forces de l'association. L'implication des bénévoles est définie par une charte, et leur rôle vient conforter celui des salariés, qui sont tous au service d'un même projet et des mêmes bénéficiaires, mais avec des places différentes.

Nous nous réjouissons du nombre de bénévoles qui se sont pleinement saisis de la vie du lieu en étant acteurs (137 bénévoles au lieu de 101 l'an passé). Évidemment leur participation est libre et variable (74 % des bénévoles ont assuré 91% du total). Leur contribution (Équivalent Temps Plein) a légèrement augmenté en 2022 (4.58 ETP) par rapport à 2021 (4.26). Le temps passé par plusieurs familles membres de l'association pour l'hébergement et l'accompagnement des familles réfugiées ukrainiennes participe à cette augmentation, de même que le maintien de l'activité « travaux » par des bénévoles au Mas Latour.

Cf rubrique (BUDGET/ ETP Salariés et Bénévoles) pour plus de précision.





ÉQUIPE

Bénévolat: 137 personnes (4,58 ETP) / 7 Intervenants ext. prestations

Organigramme prévisionnel 2023

11 salariés (7,32 ETP dont 0,55 en apprentissage) & 2 services civiques

Association
chrétienne de solidarité
LA GERBE



VERGNON Rémy
Direction



TRAVIER Christine
Logement adapté
& solidaire

POUNGOUE Sara
Hébergement

CHAPUS Véronique
Espace de Vie Sociale

Hébergement (urgence, stabilisation, ALT, ressourcement) Ferme Claris
3,15 ETP + 0,8 ETP bénévolat

Aspects socio-éducatifs

POUNGOUE Sara Responsable du service
PORTALES Nathalie Conseillère familiale

Aspects hôteliers

BASILE Claire/LASSALLE Emmanuelle*
Maîtresse de maison

HALLOUIN Florence Maîtresse de maison

GRISOT Romane Apprentie BTS

Espace de Vie Sociale
(y compris le café du Temps Partagé)
2,10 ETP + 2,07 ETP bénévolat

CHAPUS Véronique
Responsable du service

PORTALES Nathalie Parentalité

VERGNON Sofy Café/Restaurant

Participation de 408 personnes à l'EVS

2 Services civiques & bénévoles
+ Prestations externes diverses

Logement adapté & solidaire
Maison d'à Côté + Passerelle +
Maison en Partage + Mas Latour
2,07 ETP + 0,89 ETP bénévolat

TRAVIER Christine
Responsable du service

WADOUX Laurent Hôte de maison
Pension de famille

VERGNON Sofy Animatrice vie sociale
Maison en Partage

Recrutement 2023 (0,2 ETP)

Mas Latour

Nombreux bénévoles Aide aux
chantiers, aide administrative

Conseil d'établissement: 10 membres; Président Philippe Fournier

Les ETP des salariés correspondent à une prévision 2023, les ETP bénévoles sont ceux de 2022
* Mme Lassalle remplace Mme Basile à partir du mois d'Avril



Compte global de produits

N° compte	Intitulé du compte	Réal TOTAL 2021	Prév TOTAL 2022	Réal TOTAL 2022	Prév TOTAL 2023
70 - VENTES, PRESTATIONS, MARCHANDISES		44 115 €	70 139 €	68 129 €	81 645 €
74 - SUBVENTIONS		308 925 €	264 686 €	268 964 €	269 632 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		120 709 €	161 113 €	195 095 €	202 779 €
754- Dons		61 656 €	81 087 €	117 243 €	105 894 €
758- Produits de gestion		59 053 €	80 026 €	77 852 €	96 885 €
76 - PRODUITS FINANCIERS		0 €	0 €	20 €	0 €
77 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		15 073 €	27 007 €	20 288 €	24 193 €
78- REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS		2 886 €	2 000 €	6 248 €	13 390 €
79 -TRANSFERTS DE CHARGES		10 722 €	2 679 €	3 017 €	6 499 €
TOTAL HORS INVESTISSEMENTS		502 430 €	527 624 €	561 762 €	598 138 €
754162	Dons Investissements	36 346 €	20 000 €	11 288 €	30 000 €
TOTAL CLASSE 7		538 776 €	547 624 €	573 050 €	628 138 €
ORIGINE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		140 669 €	155 327 €	161 426 €	151 740 €
	Dons en nature	5 837 €	5 900 €	11 447 €	11 200 €
	Bénévolat	130 047 €	145 762 €	140 162 €	130 960 €
	Renoncement de créances	4 784 €	3 665 €	9 817 €	9 580 €
TOTAL PRODUITS + CONTRIB. VOLONT.		679 444 €	702 951 €	734 476 €	779 878 €

Les ventes et prestations diverses sont en forte progression avec l'ouverture du café associatif et solidaire sur une année complète, conformément au prévisionnel.

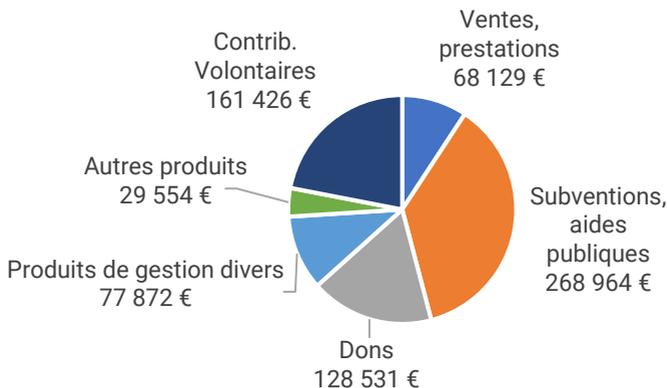
Les subventions privées et publiques ont diminué, suite à une présence moins forte d'enfants de moins de 3 ans, les prises en charge du Conseil Départemental pour ce public-là a été réduite et d'autres parts quelques subventions étaient ponctuelle en 2021 (récompense du prix de l'ESS, ...). Nous noterons l'augmentation significative des dons. C'est un encouragement pour la structure de constater qu'en période d'inflation de nombreuses personnes se sont mobilisées.

Avec le démarrage du Mas Latour, les produits de gestion ont augmenté grâce aux loyers des habitants.

Les produits exceptionnels correspondent à la reprise de la quote-part des subventions d'investissements accordées par les organismes publics. Dans les transferts de charges figurent les remboursements de formation de l'équipe et des assurances.



Répartition des produits 2022



Recette : 734 476 €

Sur un total de 734 476 €, nous pouvons visualiser les produits en grands secteurs :

- 39 % - Réseau de donateurs et bénévoles (contributions volontaires et dons).
- 37 % - Subventions (publiques et privées) et aides publiques diverses.
- 20 % - Ressources liées à l'activité déployée par l'association (loyers, ventes, prestations)
- 4% - Autres produits, reprise sur amortissements, transferts de charges

Pour le prévisionnel 2023, nous comptons sur une augmentation des ventes (+13k€) du Temps Partagé et de l'espace Brocante. Avec le fonctionnement en année pleine du Mas Latour, nous verrons une augmentation des produits de gestions (loyer +19k€) et des amortissement (+7k€).

Concernant, les contributions volontaires nous avons diminué la projection du fait de la réduction des chantiers solidaires avec des bénévoles et du projet « Accueil des Ukrainiens ».



BUDGET

Compte global de charges

N° compte	Intitulé du compte	Réal TOTAL 2021	Prév 2022	Réal TOTAL 2022	Prév 2023
60 - ACHATS		54 327 €	73 682 €	82 184 €	94 496 €
61 - SERVICES EXTERIEURS		27 587 €	36 263 €	26 390 €	32 286 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		16 118 €	19 394 €	20 903 €	22 137 €
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS		18 994 €	19 892 €	21 665 €	20 828 €
64 - CHARGES DE PERSONNELS		270 897 €	272 130 €	290 814 €	319 173 €
65 - AUTRES CHARGES GEST. COURANTE		1 538 €	1 144 €	6 276 €	4 253 €
66 - CHARGES FINANCIERES		4 559 €	4 035 €	4 061 €	4 025 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		0 €	0 €	1 504 €	0 €
69 - IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 703 €	560 €	999 €	964 €
TOTAL AVANT CHARGES CALCULEES		395 723 €	427 100 €	454 796 €	498 162 €
RESULTAT AVANT CHARGES CALCULEES		106 707 €	100 524 €	106 966 €	99 976 €
68 - DOTATIONS AMORT., PROV. & ENGAG.		137 758 €	136 524 €	117 248 €	144 976 €
681120	Immobilisations corporelles	81 412 €	116 524 €	103 637 €	114 976 €
689500	Engag.a realiser s/dons affectes	56 346 €	20 000 €	13 611 €	30 000 €
TOTAL CLASSE 6		533 481 €	563 624 €	572 043 €	643 138 €
RESULTAT		5 294 €	-16 000 €	1 006 €	-15 000 €
EMPLOI CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		140 669 €	155 327 €	161 426 €	151 740 €
	Dons en nature	5 837 €	5 900 €	11 447 €	11 200 €
	Bénévolat	130 047 €	145 762 €	140 162 €	130 960 €
	Renoncement de créances	4 784 €	3 665 €	9 817 €	9 580 €
TOTAL CHARGES + CONTRIB. VOLONT.		674 150 €	718 951 €	733 469 €	794 878 €

Avec l'ouverture du Mas Latour, le budget a continué de croître significativement et le café associatif avec son fonctionnement en année pleine est venu renforcer cela. L'inflation a pesé lourd dans les dépenses de l'association au niveau de l'énergie (chauffage au fioul à la Ferme Claris, granulé bois au Mas Latour) et également au niveau alimentaire (achat pour les restaurants et les personnes en précarité au sein de la structure) et de carburants.

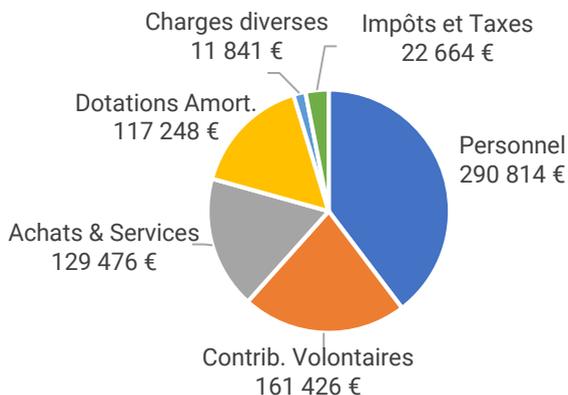
Les charges de personnel ont évolué avec une revalorisation pour une partie de l'équipe d'hébergement d'urgence (AHI), le recrutement d'un 0,2 ETP pour le café-restaurant et le passage à plein temps du directeur.

La dotation aux amortissements a augmenté avec la fin de la rénovation du Mas Latour, mais moins que le prévisionnel (amortissement sur une partie de l'année).



Les contributions volontaires ont augmenté avec le projet d'accueil des ukrainiens et également avec le nouveau mode de calcul par l'état des renoncements de créances.

Répartition des charges 2022



Dépense : 733 469 €

Le volume des charges 2022 s'élève à 733 469 €, ce qui génère un très léger excédent (+ 1 006€).

Nous pouvons visualiser les dépenses en 3 grands secteurs :

- 40 % - Charges de personnel.
- 38 % - Ressources affectées (dotation aux amortissements, contributions volontaires, dons affectés).
- 21% - Dépenses effectives (achats et services, impôts et taxes et divers).

Du côté du prévisionnel, le fonctionnement en année pleine du Mas Latour va générer des dépenses d'achats supplémentaires, associées à une prise en compte de l'inflation. Cet effet sera encore plus sensible pour les achats alimentaires du café-restaurant associatif. Par ailleurs la dotation aux amortissements sera plus importante pour les raisons évoquées ci-dessus.

Au niveau du personnel, le nombre d'ETP va légèrement augmenter avec notamment un recrutement à temps partiel pour le Mas Latour.

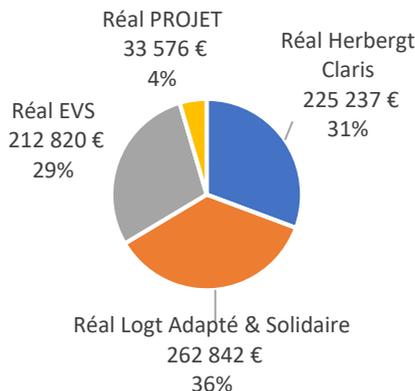
Ce budget présente un résultat déficitaire (-15K€) lié uniquement au secteur du Mas Latour. En effet les amortissements y représentent une part importante (42 K€), que ne peuvent pas compenser les reprises de quotes-parts de subventions et des fonds dédiés (16 K€). Comme il avait été adopté au lancement du projet, les premières années de fonctionnement du Mas Latour pourront être déficitaires, mais on peut constater cependant qu'en 2022 le déficit (5 502 €) a été moindre que prévu.

Ce budget est validé par le vote de l'Assemblée Générale de l'association le 4 avril 2023.



Budget de fonctionnement par secteurs

Répartition des produits + contributions Réalisé 2022



La répartition par secteurs est analysée sous l'angle des produits en Euros.

L'hébergement représente 31% des produits. Cette activité requiert davantage de soutien professionnel auprès des femmes et de leurs enfants (44% des charges de personnel). Les subventions représentent 58% de l'ensemble des subventions perçues par l'association. Elles résultent des missions confiées par l'Etat pour l'hébergement mais également des prises en charge accordées par le Conseil Départemental pour les enfants de moins de 3 ans. 15% des dons sont affectés à l'hébergement.

Le logement adapté et solidaire correspond à 36% des recettes. Ce secteur accueille un nombre important de résidents (32 personnes). Les redevances et loyers contribuent pour 28% des recettes et les subventions pour 24%. 78% des immobilisations corporelles de l'établissement de Lézan sont dans ce pôle, du fait de l'ouverture ces dernières années du Temps Partagé et du Mas Latour. 41% des dons sont affectés au logement adapté.

L'Espace de Vie Sociale (EVS) représente 29% des produits. Le pôle EVS représente à lui seul 68% des produits des ventes effectuées notamment au café-restaurant associatif. 44% de la valorisation du bénévolat est réalisé au travers des activités de l'EVS (animations d'ateliers ou au café-restaurant associatif). 38% des dons sont affectés à l'EVS.

Les Projets représentent 4% des produits, avec cette année la coordination de l'accueil d'ukrainiens.



ETP Salariés et Bénévoles

Nous pouvons noter le ratio de 60% de salariés vs 40% de bénévoles sur l'ensemble de la structure.

2022	Héberg.	Logt. Adapté	EVS	Réfugiés	Total	
ETP Salariés	3,22	1,85	1,80	0	6,87	40%
% Total	47%	27%	26%	0%		
ETP Bénévoles	0,80	0,89	2,07	0,82	4,58	60%
% Total	18%	19%	45%	18%		
ETP Total	4,02	2,74	3,87	0,82	11,45	
% Total	35%	24%	34%	7%		

L'ensemble du bénévolat est valorisé pour un montant de 140 162 € en 2022.

Le temps passé par plusieurs familles membres de l'association pour l'hébergement et l'accompagnement aux démarches des familles réfugiées ukrainiennes est très important (0.82 ETP) et justifie l'augmentation de la valorisation du bénévolat par rapport à 2021.

Sans cette nouvelle contribution, la somme serait de 114 331.16 €, donc même plus faible qu'en 2021 (130 047.16 €). Cette variation appelle plusieurs commentaires :

- Le pôle hébergement mobilise actuellement beaucoup moins de bénévoles que les années précédentes (0.8 contre 1.3 ETP) car les personnes qui intervenaient en remplacement de week-ends se sont un peu "essouffées" et les permanences sont largement assurées par des salariés ;
- Le bénévolat enregistrant la plus forte progression s'enregistre au niveau du Logement Adapté avec les chantiers solidaires du Mas Latour (0,29 ETP en 2021 contre 0,89 ETP en 2022). Le maintien de l'activité travaux par des bénévoles au Mas Latour compense certaines diminutions sur d'autres postes ;
- L'espace de Vie Sociale a mobilisé davantage d'ETP dans l'ensemble des ateliers divers (0.62 au lieu de 0.43 ETP) mais moins au niveau du pôle CAD (1.45 au lieu de 1.94 ETP) ; cela peut paraître surprenant au vu du développement du café, mais il ne faut pas perdre de vue que des travaux de bénévoles au Temps Partagé étaient encore comptés en 2021 dans le compte CAD alors qu'ils ne représentent plus une contribution en 2022 !



BUDGET

D'autre part une partie du bénévolat a été remplacé par une salariée à temps partiel recrutée pendant les deux mois d'été et pour quelques "extras". Et également la présence du service civique durant 6 mois de l'année qui a allégé le besoin en bénévole également. Les équipes bénévoles sont aussi plus ajustées aux besoins selon les convives présents que pour la première année.

Il peut paraître étonnant que la somme en € (sans le code 28REF) soit plus faible qu'en 2021, mais sans le code 28REF il n'y a en effet que 3.76 ETP au lieu de 4.26 en 2021.

Il ne faut pas en déduire qu'il y aurait une perte de dynamisme de l'association car elle a mobilisé 137 bénévoles au lieu de 101 l'an passé ; il faut simplement en conclure qu'au moins une partie de ces personnes ont contribué pour très peu de temps (une quinzaine de scouts pour une journée au Mas Latour, ou des personnes qui ont donné un coup de main occasionnel dans un atelier ou au café) ou en apportant une qualification moindre (travaux simples) dont la contrevaieur est plus faible.

Quand on regarde le décompte de plus près, on trouve que 101 personnes "régulières" (donc 74 % des 137) ont effectivement assuré 91 % du bénévolat à elles seules. Mais la présence des 36 personnes additionnelles montre que l'association sait mobiliser pour les coups durs ou pour les augmentations temporaires d'activité.





LES ATELIERS

Quelques données complémentaires sur les ateliers de l'EVS.

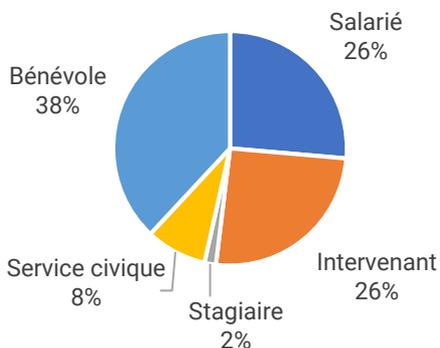
Répartition des participants
selon leur âge



Les heures concernant le fonctionnement du Temps Partagé ne sont pas prises en compte dans le graphique ci-dessous.

Notons un fort engagement bénévole encore cette année sur l'animation des ateliers. Ne sont pas prises en compte les heures des jeunes en service civique spécifiques à leur mission (participation au collectif de jardiniers et du Temps Partagé).

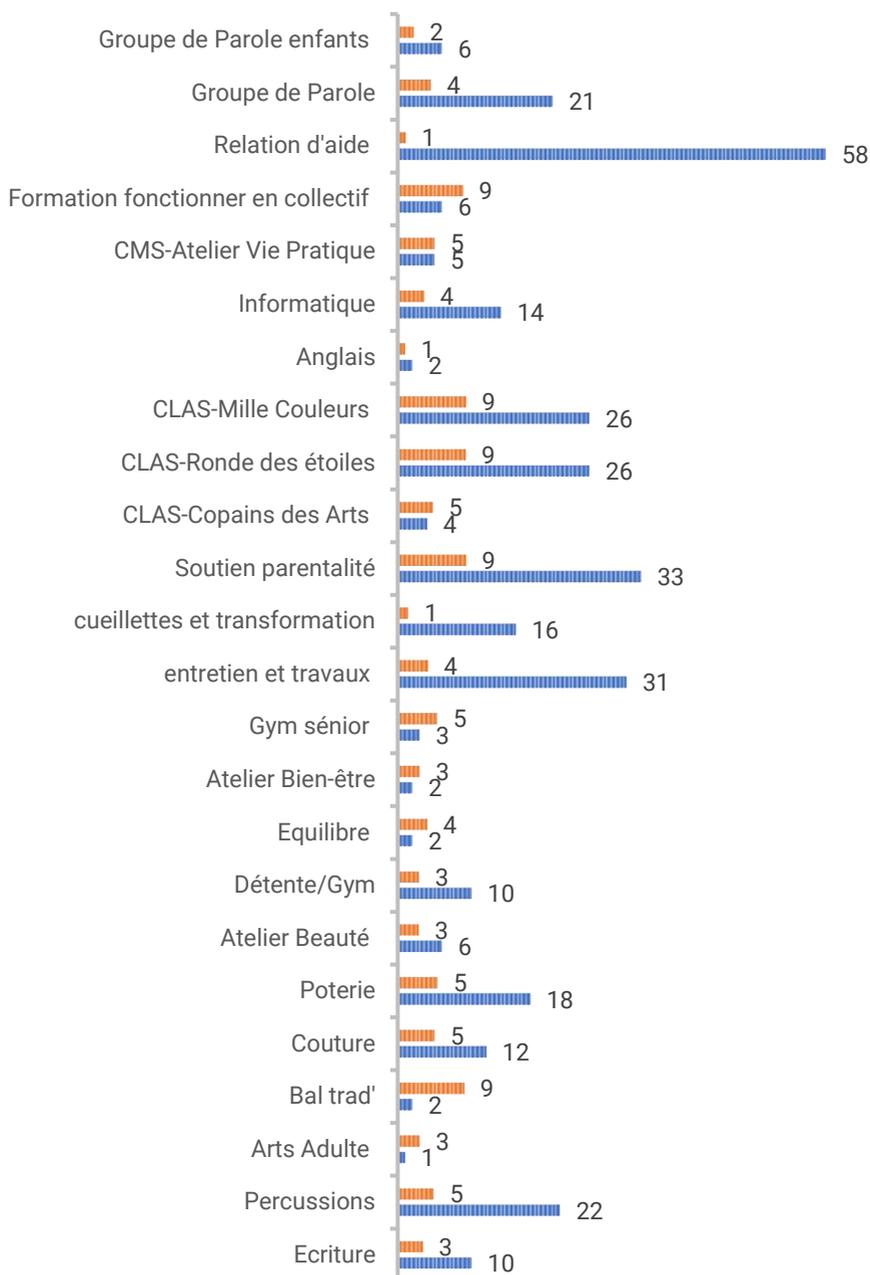
Répartition des heures d'animation
selon le statut de l'animateur





NOMBRE DE SÉANCES ET MOYENNE DE PARTICIPATION PAR ATELIER LES ATELIERS

■ Nombre moyen de participants ■ Nombre de séances





LES ATELIERS - Familles Kangourous

Thèmes de discussion

- Jeu : Le chemin des parents, 3 fois
- Que penser des punitions ?
- Les "langages d'amour" et le "réservoir émotionnel" des enfants et des adultes pour mieux se comprendre, d'après les livres de Gary Chapman et Ross Campbell.
- La famille recomposée.
- Impact de l'alimentation sur la santé et l'éducation.
- Violences avec Violentomètre, Brochure de Catherine Vasselier-Novelli
- Jeu "Les cartes de besoin" sur la Communication Non Violente
- Faire face aux crises de mon enfant sans m'énerver ! en 4 rencontres
- Parents face aux écrans, 2 fois

Activités

- Jeux de société, de restauration et jeux d'assemblage pour tout-petits (avec et sans consignes)
- Fabrication de petits pains
- Parcours de motricité et découverte sensorielle
- Découverte sensorielle et moment de détente selon la méthode Snoezelen
- Traces dans l'argile
- Jeux divers : jeux de plateau, d'adresse, de construction, coopératifs...
- Décoration d'œufs de Pâques et Couronne de Printemps
- Pâte à sel
- Promenade pour cueillir des fleurs printanières et fabrication de cartes fleuries
- Découvertes sensorielles et motrices
- Jeux d'eau et jeux de plein air impossible à cause de la pluie alors : Jeux d'équilibre.
- Fête de fin d'année des Familles Kangourous
- Fabrication d'un Tétris en plaque d'œufs avec les bébés.
- Parcours de motricité et éveil sensoriel.
- Cueillette de feuilles d'automne et jolis collages.
- Sablés de Noël
- Décoration de pommes de pin



PARTENAIRES

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires,
sans lesquels nos missions ne pourraient avoir lieu.





PARTENAIRES



PARTENAIRES



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional



L'association La Gerbe est membre de :

